
LES HISTOIRES QUE NOUS

RACONTONS : narration de données
et précarité financière des organismes
dans le secteur des arts, de la culture
et du patrimoine au Canada

Rapport
Centre de politique culturelle
Juillet 2025

Remerciements

Le Centre de politique culturelle est un réseau national bilingue regroupant des chercheurs, des décideurs politiques, des artistes et des créateurs issus des sphères universitaires, gouvernementales, sans but lucratif et privées au Canada. Par la recherche en matière de politique, les rassemblements et les analyses, il soutient l'élaboration de politiques culturelles à l'échelle locale et nationale. Le centre est un partenaire indépendant et objectif dans les questions de politique publique auxquelles contribue le secteur culturel.

Ce rapport est présenté dans le cadre d'un projet s'étalant sur deux ans intitulé « Mapping Drivers of Change Across Arts Organizations » (établir les vecteurs de changements au sein des organismes artistiques). L'objectif du projet est de soutenir un débat national fondé sur des données probantes afin d'aborder la précarité organisationnelle dans le secteur artistique et culturel sans but lucratif au Canada, et d'explorer la transition vers un système de pratiques et de soutien des arts et du patrimoine plus durable, plus résilient et plus équitable au Canada. Ce projet arrive à un moment où le secteur traverse une période d'incertitude considérable et s'inscrit dans un débat plus large auquel participent de nombreux acteurs sur les changements nécessaires pour que le secteur puisse non seulement se redresser après la pandémie, mais aussi continuer à se développer et à devenir plus durable, plus équitable et plus résilient dans les années et les décennies à venir.

Auteur : Samuel La France

Assistant à l'analyse des données : Gregory McClary

Traductrice : Jackie Rancourt

Réviseur : Kieran Grant

Lecteurs : Kelly Wilhelm | Miriam Kramer | Clara Godbillon-Vasseur | Hamidreza Sheshjavani

Ce projet a été rendu possible en partie grâce au gouvernement du Canada.

Canada

Le Centre de politique culturelle remercie ses bailleurs de fonds pour leur généreux soutien

Canada

TORONTO

ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO
an Ontario government agency
un organisme du gouvernement de l'Ontario

TORONTO
ARTS
COUNCIL

FUNDED BY
THE CITY OF
TORONTO

POWER CORPORATION
OF CANADA

METCALF
FOUNDATION

INSPIRIT
FOUNDATION



FONDATION
INSPIRIT

Fondation
Azrieli
Foundation

Ontario
Trillium
Foundation



Fondation
Trillium
de l'Ontario

The PHILANTHROPIST Journal

Table des matières

4	Sommaire
8	Introduction
13	Méthodologie et portée
14	Limites des données
15	Définir la précarité organisationnelle
18	Étude de la précarité dans le secteur des arts et de la culture
26	Données du CADAC : 2012-2013 à 2022-2023
27	Revenus organisationnels
36	Dépenses organisationnelles
44	Composition des dépenses
48	Santé financière du secteur
55	Perspectives 2024
60	Nouveaux moyens pour contrer la précarité dans le secteur
61	Annexe A - postes du CADAC et étiquettes
68	Citations

SOMMAIRE

À l'automne 2024, le Centre de politique culturelle de l'École universitaire d'art et de design de l'Ontario a lancé un projet de recherche de deux ans sur la précarité et la résilience des organismes sans but lucratif des secteurs des arts et du patrimoine. Ce projet, soutenu par les partenaires du centre et par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire du ministère du Patrimoine canadien, vise à appuyer grâce à des données probantes le débat national sur la précarité dans le secteur des arts et de la culture au pays. Il explorera et fournira des outils pour soutenir la transition vers un système de pratiques et de soutien aux arts et au patrimoine plus durable, résilient et équitable.

Ce rapport de recherche établit les bases nécessaires à la compréhension des causes principales de la précarité organisationnelle dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Canada. Il examine plus particulièrement la santé financière comme dimension de la précarité telle qu'elle est vécue dans l'ensemble du pays par un échantillon d'organismes artistiques et culturels avant, pendant et après la pandémie de COVID-19. Il démontre qu'il n'y a pas d'état « pré-précarité » auquel on puisse revenir, mais que la précarité est plutôt le résultat permanent et structurel de la conception des systèmes de soutien au secteur et du mode de fonctionnement et de gouvernance des organismes.

Les rapports et les analyses statistiques du gouvernement ont tendance à souligner les succès dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Canada, mettant notamment en lumière sa contribution importante à l'économie nationale, mesurée par des indicateurs tels que la croissance du PIB et l'emploi. Cependant, selon les personnes travaillant dans ce secteur, la situation avant et pendant la pandémie de COVID-19 a été marquée par une précarité persistante, et l'avenir du secteur est très incertain. Dans le contexte mondial actuel, il n'est plus raisonnable de s'attendre à une croissance ininterrompue et continue ni à la pérennité des organismes, en particulier lorsque les ressources sont réparties entre un nombre accru d'organismes représentant une diversité croissante de pratiques et de perspectives.

Il existe une grande disparité dans la manière dont la santé sectorielle est mesurée et présentée au Canada. Les statistiques culturelles et les chiffres communiqués par le gouvernement fédéral contrastent avec les statistiques et les enquêtes menées auprès des personnes qui vivent et travaillent dans le secteur, lesquelles offrent un point de vue très différent et beaucoup moins optimiste. Les décideurs politiques doivent tenir compte des conclusions divergentes qui peuvent être tirées des statistiques et des données culturelles, selon leur source. Celles produites par le gouvernement ou communiquées aux bailleurs de fonds publics montrent une perspective, alors que celles recueillies au

sein du secteur en montrant une autre. Reconnaître ces disparités et s'efforcer de combler les écarts qu'elles créent doit demeurer une étape clé dans la lutte contre la précarité dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Canada.

Généralement, les organismes artistiques, culturels et patrimoniaux font état d'une précarité causée par certain nombre de pressions systémiques, notamment l'imprévisibilité des financements, la hausse des coûts, l'inflation et la capacité d'évaluation limitée. Ces pressions se répercutent ensuite sur les artistes et les travailleurs du secteur culturel, qui accomplissent généralement des tâches allant bien au-delà de ce pour quoi ils sont rémunérés, mais qui toutefois restent parmi les moins bien rémunérés de tous les secteurs. Ils sont également exposés à des niveaux élevés de stress et d'épuisement professionnel, et bénéficient généralement d'une protection professionnelle moindre que les personnes exerçant d'autres professions.

La capacité d'évaluation des organismes artistiques, culturels et patrimoniaux se situe souvent loin derrière celle d'autres secteurs. Il existe des données fiables sur le bien-être organisationnel et individuel avant la pandémie, mais les données d'enquête sur le sujet sont devenues plus facilement accessibles pendant la pandémie et la période de reprise qui a suivi, ce qui laisse entendre que le secteur s'efforce de combler les lacunes dans la manière dont il enregistre et rend compte des problèmes auxquels il est confronté. Cet effort est motivé à la fois par l'aggravation de la précarité organisationnelle et par la volonté d'y remédier.

Les organismes continuent de souligner la précarité croissante dans les médias, les enquêtes, ainsi que les rapports destinés à leurs bailleurs de fonds. L'épuisement professionnel, le stress et les difficultés financières comptent parmi les principales préoccupations des personnes travaillant dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine pendant la pandémie jusqu'en 2024. Les résultats d'une enquête publiée par le Conseil des arts du Canada en décembre 2024 ont révélé que plus de la moitié des organismes bénéficiaires d'un financement de base et des organismes non financés (54 %) ont vu leurs revenus diminuer au cours de l'année écoulée. Ces baisses de revenus s'accompagnent de pressions sur les bailleurs de fonds, qui ont du mal à répondre à la demande croissante d'aide d'un secteur en pleine expansion.

Le présent rapport examine la précarité organisationnelle dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine et définit celle-ci dans le cadre d'une analyse environnementale du secteur. Cette analyse fournit un contexte permettant d'examiner en profondeur les données financières de plus de 1 800 organismes artistiques et culturels financés par des fonds publics sur une période d'environ dix ans. Les principales conclusions tirées de ces données sont les suivantes :

- Les revenus des organismes ont initialement chuté pendant la pandémie, puis se sont redressés pour finalement dépasser les niveaux d'avant la pandémie en 2021-2022 et continuer à augmenter en 2022-2023. Cependant, en raison de l'inflation importante pendant cette période, un dollar n'a plus la même valeur qu'avant la pandémie et un retour à ce niveau ne signifie pas une reprise complète.

- Les dépenses ont suivi la même tendance que les revenus pendant la pandémie. Les organismes ont initialement réduit leurs dépenses dans la mesure du possible, puis celles-ci ont progressivement augmenté parallèlement à la hausse des revenus, pour finalement dépasser les niveaux d'avant la pandémie en 2021-2022 et continuer à augmenter en 2022-2023. Comme il est indiqué ci-dessus, le redressement des dépenses, qui est un indicateur du bien-être organisationnel, doit être considéré dans un contexte où le pouvoir d'achat a diminué en raison de l'inflation, de sorte que la reprise observée n'indique pas nécessairement une reprise complète.
- Les coûts variables et discrétionnaires liés à la programmation ont été les plus susceptibles d'être réduits pendant la pandémie. Parallèlement, les coûts opérationnels fixes et les salaires ont essentiellement suivi les tendances observées avant la pandémie. Étant donné que plus de la moitié des dépenses organisationnelles sont consacrées à des coûts fixes ou « nécessaires », les organismes inclus dans cet ensemble de données semblent disposer d'une flexibilité restreinte en matière de dépenses, même dans une situation de crise telle qu'une pandémie mondiale. Cette rigidité apparente souligne la précarité financière du secteur.
- La capacité des organismes à générer des revenus a également diminué pendant la pandémie et ne s'est pas encore rétablie. Les organismes de tailles petite et moyenne, qui ont traditionnellement un rendement du capital investi plus élevé que ceux dont le budget est supérieur à 1 M\$, peinent à générer le même rendement qu'avant la pandémie.
- Après avoir enregistré pendant près d'une décennie des excédents allant de 0,0 % à 2,0 %, le secteur dans son ensemble a vu ses excédents monter en flèche pendant la pandémie pour atteindre 10,5 %, suivis d'un déficit de 2,2 % en 2022-2023. Le financement public a soutenu le secteur pendant la pandémie, mais la baisse de la valeur des revenus du secteur privé et des revenus gagnés, combinée à la suppression des programmes de financement d'urgence, signifie que le secteur devra connaître une croissance significative dans plusieurs domaines de financement afin de continuer à subvenir à ses besoins.

Le rapport traite essentiellement des histoires que l'on raconte au sujet des arts, de la culture et du patrimoine au Canada, et de la manière dont ces histoires sont corroborées ou contredites par les données dont dispose le secteur. Les limites en matière d'accès et d'analyse des données culturelles au Canada y sont abordées et permettront de clarifier la situation du secteur dans les années à venir. Toutefois, les perspectives acquises doivent servir à élaborer un discours plus cohérent et nuancé sur la manière de soutenir les arts, la culture et le patrimoine au Canada, en particulier dans un contexte où ce secteur poursuivra sa croissance et sa transformation au cours des prochaines années. Pour leur part, les décideurs politiques doivent soutenir l'accès aux données et leur interprétation en tant que principe essentiel au façonnement de l'avenir des arts au Canada : à mesure que la capacité du secteur à utiliser et à partager les données culturelles s'améliorera, les décideurs politiques seront mieux à même de prendre des décisions éclairées et d'élaborer des outils politiques qui répondent de manière significative aux besoins qui se recoupent dans le secteur.

Ce portrait de la persistance de la précarité dans le secteur et de ses causes profondes appuiera le travail du centre auprès de ses partenaires en vue d'élaborer de nouveaux modèles plus résilients pour les arts et le patrimoine au Canada.

La prochaine phase du projet du centre sur la précarité et la résilience consistera à explorer ces questions, à organiser des rencontres pour discuter de celles-ci et à appuyer le développement d'outils destinés aux organismes et aux décideurs politiques.

Les questions clés comprendront notamment :

- Si la « reprise » est définie comme un retour au niveau de revenus d'avant la pandémie pour les organismes, s'agit-il d'un objectif possible ou souhaitable?
- Sinon, à quoi ressemblera le succès pour le secteur, les organismes et les artistes dans les années à venir? Comment mesurer celui-ci et quelles nouvelles mesures devraient compléter ou remplacer les indicateurs irréalisables qui supposent une croissance illimitée en termes de volume et de dépenses (nombre de représentations, de spectateurs, etc.)?
- Que peuvent apprendre les décideurs politiques et les dirigeants d'organismes des approches actuelles et passées (dotations, renforcement des capacités, projets de stabilisation, fonds de soutien à la transformation et à la fusion, etc.) en matière de planification de l'avenir?
- Dans quelle mesure l'engagement auprès des communautés est-il le moteur essentiel de nouvelles approches plus durables?

Introduction

Le secteur sans but lucratif des arts, de la culture et du patrimoine du Canada est un réseau d'organismes et de personnes qui soutiennent la création et la production d'œuvres et d'expériences artistiques et culturelles, ainsi que la participation du public à celles-ci, et ce, d'un océan à l'autre. Les activités culturelles et artistiques se déroulent dans de multiples espaces créatifs, privés et publics : stades, microcinémas, théâtres, entrepôts, musées, salles de concert et champs, pour n'en citer que quelques-uns. Ces activités sont organisées et réalisées par un vaste réseau de travailleurs culturels : artistes, conservateurs, administrateurs, techniciens, éducateurs et autres personnes qui créent des occasions d'engagement culturel pour les communautés partout au pays. La plupart des Canadiens ont un contact quotidien avec les produits du secteur culturel, et la plupart sont conscients de ses interactions qui leur tiennent à cœur : près de la moitié des amateurs de culture canadiens affirment que les organismes artistiques et culturels sont importants pour eux,ⁱ et près des deux tiers affirment qu'assister à des événements artistiques et culturels a un effet positif sur leur sentiment d'appartenance.ⁱⁱ

Bien que le secteur culturel ait été historiquement sous-évalué sur le plan économique, son rôle dans l'économie canadienne est de plus en plus reconnu. Ce secteur collabore désormais avec les secteurs de la technologie, de l'éducation et des économies locales afin de stimuler la croissance et l'innovation à plus grande échelle. Les données sur les indicateurs culturels provinciaux et territoriaux publiées chaque année par Statistique Canada montrent que ce secteur est résilient et emploie des centaines de milliers de Canadiens dont la production créative génère des milliards de dollars pour l'économie canadienne chaque année. Le Conseil des arts du Canada, le plus important bailleur de fonds public pour les arts au Canada, illustre bien comment l'investissement dans les arts stimule l'activité économique. Selon le conseil, pour chaque dollar qu'il investit dans des organismes bénéficiaires d'un financement de base, ces organismes dépensent 6 \$ dans leurs communautés.ⁱⁱⁱ En comparaison, pour chaque dollar public investi dans les musées canadiens, la société obtient des bénéfices d'une valeur de 4 \$.^{iv}

Le Conseil des arts du Canada fonctionne dans le cadre du modèle de financement mixte du Canada pour le secteur culturel sans but lucratif, selon lequel les fonds publics, les revenus provenant du secteur privé et les revenus gagnés contribuent tous aux revenus des organismes. Ce modèle a évolué, en partie, dans le but d'assurer la pérennité et la viabilité à long terme des organismes et des institutions artistiques et culturels. Si le secteur devait subir des coupes dans le financement public, une baisse des dons d'entreprises ou de particuliers, ou une diminution de la fréquentation des événements culturels, l'impact économique serait atténué dans une certaine mesure par la stabilité

des autres sources de revenus. C'est particulièrement le cas des organismes ayant obtenu un financement de base pour leurs activités, c'est-à-dire un engagement de financement public annuel ou pluriannuel offrant davantage de sécurité que les subventions accordées dans le cadre de projets.

La volonté de diversifier les sources de revenus afin de gérer les dépenses publiques a, paradoxalement, fragilisé le secteur en imposant aux petits organismes une charge excessive en matière de collecte de fonds et en favorisant les grandes institutions déjà résilientes. Dans ce contexte, de nombreuses institutions plus anciennes ont bénéficié pendant des décennies d'un financement public soutenu et du soutien d'une clientèle fortunée, tandis que des milliers d'autres organismes opèrent avec des ressources qu'ils jugent insuffisantes pour offrir des programmes et des services à leurs communautés. L'une des conséquences de cette volonté de soutenir les mêmes organismes pendant des décennies a été un manque de renouvellement au sein du secteur. Les bailleurs de fonds s'efforcent de remédier à cette situation en réorientant leurs priorités en termes de types d'activités soutenues et en redistribuant leurs fonds en conséquence. Les communautés jusqu'alors exclues, notamment les artistes et les organismes autochtones ou issus d'autres communautés méritantes, bénéficient enfin d'un soutien dans un système fondé sur l'héritage colonial occidental et européen des beaux-arts et des arts du spectacle.

La combinaison d'une croissance soutenue du secteur des arts et du patrimoine, de ces premières mesures tant attendues visant à ouvrir les systèmes de financement aux candidats méritants et autochtones, et d'autres facteurs, a entraîné une augmentation de la demande de financement public et privé. Et si les investissements dans la culture ont atteint des niveaux records ces dernières années, l'investissement par habitant dans les arts, après ajustement pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique, n'a en fait augmenté que de 3 % entre 2008-2009 et 2023-2024, comme le montre un récent rapport de Stratégies Hill sur les tendances des dépenses publiques dans le domaine de la culture.^v

Les bailleurs de fonds, quant à eux, signalent des taux de réussite plus faibles pour certains programmes essentiels. Le tableau 1 ci-dessous montre le nombre de subventions accordées par rapport au nombre de demandes reçues et évaluées par le Conseil des arts du Canada pour l'ensemble des programmes de 2017-2018 à 2023-2024, ainsi que le taux de réussite pour chaque année. De plus, sur le nombre record de 13 349 demandes de financement soumises au Conseil des arts du Canada pour deux composantes de son programme *Explorer et créer* de 2023, seulement 16,6 % ont reçu du financement.^{vi} Les efforts visant à réaffecter des fonds pour soutenir les nouveaux candidats ont également fait l'objet de controverses : ces fonds proviennent en effet de réserves destinées à soutenir les artistes en milieu de carrière et les artistes établis, ce qui a conduit certains à douter des perspectives de développement de carrières viables et durables dans ce secteur.^{vii}

Tableau 1: Taux de réussite des subventions du Conseil des arts du Canada, 2017-2018 à 2023-2024

Année	Nombre de subventions accordées	Nombre de demandes de subvention	Taux de réussite (%)
2017-2018	5 951	13 043	46 %
2018-2019	7 474	13 130	57 %
2019-2020	7 878	18 540	42 %
2020-2021	6 689	14 825	45 %
2021-2022	9 938	18 531	54 %
2022-2023	9 477	21 213	45 %
2023-2024	7 696	28 087	27 %

La pression exercée sur le plus important bailleur de fonds public du Canada dans le domaine des arts n'est qu'un facteur parmi d'autres qui contribuent à un contexte général d'insuffisance et de précarité dans le secteur des arts et de la culture. Malgré leur contribution considérable à l'économie et à la productivité du Canada, les arts et la culture sont confrontés à un conflit structurel : l'abondance de la création et des expériences culturelles générées par le secteur se fait souvent au détriment du bien-être général des personnes et des organismes qui produisent ces œuvres. De nombreux artistes et travailleurs culturels ont du mal à gagner leur vie; beaucoup gagnent moins de la moitié du salaire moyen dans une ville ou une région donnée.^{viii}

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le stress et l'épuisement professionnel chez les organismes artistiques et culturels et leur personnel ont atteint des niveaux records.^{ix} Au cours des dernières années, la résilience de ce secteur qui a toujours su se surpasser malgré des ressources limitées semble de moins en moins assurée. Cela a donc incité les décideurs politiques à reconnaître la nécessité d'agir : stabiliser le soutien financier aux artistes et aux travailleurs culturels afin de lutter contre la précarité financière était la deuxième des six directions en vue de mesures futures établies après le Sommet national sur la culture de 2022.^x

Comment mesurer l'impact et la valeur publique dans les arts?

Dans le système actuel, les organismes et le secteur dans son ensemble ont du mal à définir, à mesurer et à rendre compte des résultats des financements qu'ils reçoivent, alors que la demande pour ce type de mesure s'est accrue. Au Canada, le financement public des arts professionnels et du patrimoine a vu le jour en réponse à un manque perçu de formes d'art occidental de grande qualité, de collections d'étude et d'organismes chargés de les promouvoir. Les premières initiatives de financement public visaient à rendre ces formes d'art accessibles dans tout le pays, par exemple grâce à un effort concerté visant la construction et la programmation de théâtres régionaux dans différentes villes d'un bout à l'autre du pays. Le succès était largement mesuré par le volume de la programmation et, au fil du temps, par le nombre de personnes y ayant assisté ou participé. Pour obtenir du financement et le conserver, les organismes ont compris qu'ils devaient se constituer en organisme sans but lucratif et démontrer année après année une croissance tant sur le plan de leur programmation que de leur auditoire, et ce, tout en maintenant une programmation de qualité supérieure.

Aujourd'hui, l'objectif et le succès des organismes artistiques et patrimoniaux sont moins clairs, et la trajectoire de croissance du secteur devient de plus en plus difficile à maintenir. La précarité à laquelle est confronté le secteur artistique et patrimonial sans but lucratif, parallèlement à la diversité de ses programmes et de ses offres, nuit à sa capacité à articuler son objectif public, à mesurer ses résultats et à démontrer son impact. De nombreux penseurs et professionnels de la culture s'efforcent de faire évoluer le débat sur ce qui fait le succès et la valeur de ce secteur pour les citoyens et les communautés. Parallèlement, des chercheurs tels que Kelly Hill et des organismes tels que Mobilisation culturelle rendent les données culturelles plus accessibles et plus intelligibles, ce qui nous permet de mieux comprendre les conditions de précarité auxquelles le secteur est confronté. Cependant, les ensembles de données eux-mêmes demeurent sommaires, et ce malgré les efforts considérables déployés par de nombreux organismes et particuliers pour combler les lacunes. Le débat sur la valeur publique et sur la collecte et l'interprétation des données sont souvent dissociés, ce qui entraîne un décalage entre les objectifs déclarés et les données utilisées pour rendre compte des résultats.

Le rapport explore les conditions qui contribuent à la précarité financière des organismes artistiques, culturels et patrimoniaux, et examine les orientations politiques que le gouvernement pourrait adopter pour aider à stabiliser le secteur. Il comprend une analyse des données empiriques, qualitatives et quantitatives, ainsi que des commentaires des acteurs du secteur afin de dégager les tendances qui se sont dessinées au cours de la dernière décennie. Il compare les données communiquées par les organismes à leurs bailleurs de fonds avec celles relatives au bien-être et à la viabilité des organismes telles qu'elles ressortent des enquêtes, des médias et d'autres sources. Le rapport se penche ensuite sur la situation actuelle du secteur et examine la nécessité de prendre les « mesures futures » évoquées lors du Sommet national sur la culture de 2022 comme indiqué plus haut.

À une époque où les organismes artistiques sans but lucratif font état de difficultés financières généralisées malgré des niveaux records de financement public pour les arts et la culture, les outils dont disposent les décideurs politiques pour soutenir le secteur doivent être réexaminés, voire repensés. Pour sa part, le secteur doit réfléchir à sa capacité à évaluer et à démontrer son impact auprès des décideurs politiques, des organismes de financement qui contribuent à son maintien et du grand public.

Méthodologie et portée

Le rapport commence par un examen de la documentation existante sur la précarité dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Canada et explore la santé financière des organismes de ce secteur au cours des années qui ont précédé le début de la pandémie de COVID-19. Il cite plus de 50 rapports, enquêtes, articles et autres sources afin de contextualiser les facteurs internes et externes qui contribuent à la précarité des organismes dans l'ensemble du secteur.

Le rapport se penche ensuite sur l'analyse des renseignements financiers tirés du Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada (CADAC), une base de données contenant les données financières et statistiques de plus de 1 800 organismes artistiques bénéficiaires d'un financement de base. Ces organismes artistiques reçoivent des subventions de fonctionnement d'un ou de plusieurs des 18 organismes fédéraux, provinciaux ou municipaux de soutien aux arts. Comme ces organismes artistiques reçoivent des subventions de fonctionnement, ils comptent parmi les mieux soutenus du secteur, et toute conclusion tirée des données doit tenir compte de cet élément.

Les renseignements recueillis dans le CADAC sont utilisés par ses membres qui en assurent le financement pour éclairer leurs décisions en matière d'octroi de subventions. En 2022, le Conseil des arts du Canada et d'autres bailleurs de fonds ont mis au point le nouveau système CADAC. Intitulée « Explorez nos données », cette plateforme a été conçue pour favoriser le partage des connaissances dans l'ensemble du secteur en permettant à tous d'accéder à « une analyse fiable et cohérente du secteur artistique canadien.^{xi}

Aux fins de la présente étude, les données ont été obtenues à partir du portail public de données du CADAC, qui donne accès à des données financières et statistiques agrégées avec la possibilité de filtrer selon plusieurs variables.^{xii} Les données utilisées dans cette analyse ont été obtenues en décembre 2024 pour tous les organismes ayant déclaré leurs revenus au CADAC entre 2012-2013 et 2022-2023, et ces organismes ont été identifiés comme ayant des revenus supérieurs ou inférieurs à 1 million de dollars. Les regroupements des postes individuels du CADAC utilisés dans l'analyse financière sont présentés à l'annexe A.

La soumission de données est une exigence obligatoire pour les organismes qui reçoivent du financement de fonctionnement, et le CADAC a mis en place un processus de validation des données afin d'assurer l'exactitude de la base de données.

Comme des données fiables du CADAC n'étaient disponibles que jusqu'à l'exercice 2022-2023, les chercheurs ont coordonné leurs efforts avec l'Ontario Nonprofit Network (ONN), un réseau de 58 000

organismes sans but lucratif de l'Ontario qui mise sur les politiques, l'action militante et la prestation de services pour renforcer le secteur sans but lucratif. À la demande de chercheurs du centre, le personnel de l'ONN a préparé des tableaux actualisés des données d'enquête sur les organismes sans but lucratif dans les domaines des arts, de la culture, du patrimoine et du tourisme, recueillies dans le cadre des enquêtes sur l'état du secteur menées par l'ONN de 2021 à 2024. L'équipe du centre a ensuite évalué les données disponibles afin de repérer les lacunes, car les questions de l'enquête sur l'état du secteur sont révisées et, dans certains cas, reformulées chaque année afin d'en garantir la pertinence. Les résultats de l'enquête de l'ONN sur l'état du secteur sont présentés parallèlement à ceux du récent Sondage éclair de la communauté artistique du Conseil des arts du Canada, publié en décembre 2024. Le rapport accessible au public comprend des résumés des réponses au sondage provenant de 1 464 organismes, dont 600 ont reçu du financement de base. Ces résultats sont présentés ensemble afin de donner un aperçu de la perception de la précarité parmi les organismes artistiques et culturels et leurs dirigeants pour une période pour laquelle le CADAC ne disposait pas encore de données fiables.

Limites des données

Malgré la prise de mesures raisonnables pour garantir l'intégrité des données, il existe plusieurs limites à prendre en compte lors de l'interprétation des données du CADAC.

- Étant donné que la soumission des données est liée à l'obtention de financement de fonctionnement par les organismes, ceux qui ne reçoivent pas de financement de fonctionnement ne sont pas représentés dans cet ensemble de données et sont présumés connaître une plus grande précarité que les organismes bénéficiaires d'un financement de base soutenu. Il convient également de noter que cette base de données ne représente pas entièrement les organismes du Québec, car le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) n'est pas membre du CADAC et les données relatives aux organismes qu'il soutient sont conservées dans différents systèmes.
- Les organismes peuvent être ajoutés ou retirés de l'ensemble de données lorsque leur admissibilité change. De plus, les données agrégées disponibles sur le portail public du CADAC n'indiquent pas si les organismes ayant fourni des données pour une année particulière l'ont également fait pour les années précédentes ou suivantes. Bien que la population des organismes qui déclarent leurs données au CADAC soit sans doute très semblable d'une année à l'autre, les observations sur les tendances longitudinales (c'est-à-dire les changements au fil du temps) dans les données doivent être comprises comme *indicatives* de l'évolution de la santé du secteur, plutôt que comme un compte rendu exhaustif d'un ensemble identique d'organismes.
- Les postes financiers disponibles dans le CADAC ne correspondent pas nécessairement aux systèmes et aux exigences propres aux organismes en matière de présentation de l'information. La soumission des données nécessite un certain jugement (et, possiblement, des estimations) de la part des organismes contributeurs. Parallèlement au point précédent, cet

aspect du processus de collecte des données peut nuire à l'exactitude des observations longitudinales (dans la mesure où les critères utilisés par un même organisme pour établir ses jugements ou ses estimations peuvent varier d'une année à l'autre) ainsi qu'à l'uniformité des données déclarées dans une catégorie donnée par différents organismes (dans la mesure où les jugements ou les estimations diffèrent d'un organisme à l'autre).

- Les données sont collectées de sorte que l'exercice financier des organismes corresponde à une année civile donnée. Ainsi, lorsque l'on interprète les données au début de la pandémie, l'exercice 2019-2020 comprend à la fois un exercice clos avant le début des mesures de confinement et un exercice clos plus de neuf mois après le début de ces mesures. Par conséquent, les données présentées sous forme de séries chronologiques sont quelque peu lissées (comme une moyenne mobile sur deux ans) et ne montrent pas l'effet immédiat et marqué que de nombreux organismes ont probablement connu à ce moment charnière.

Malgré ces limites, le CADAC représente l'une des meilleures sources d'information disponibles sur la santé financière des organismes artistiques au Canada. Comme les données portent sur plus de 1 800 organismes, les deux premiers points ont probablement une incidence minimale sur les moyennes et les chiffres cumulés. Les conclusions tirées dans la présente analyse ont été examinées à la lumière de toutes les questions indiquées ci-dessus.

Outre les limites inhérentes des données du CADAC, les données globales sur le secteur des arts et de la culture sans but lucratif au Canada présentent d'autres limites. D'une part, elles sont très décentralisées; pour acquérir une compréhension globale de l'état du secteur pour une seule année, les chercheurs doivent se plonger dans une multitude de tableaux de bord, de rapports annuels, d'enquêtes et d'analyses réalisées par des tiers.^{xiii} Ce faisant, un autre problème apparaît clairement : les données disponibles donnent des images très différentes de l'état du secteur des arts et de la culture au Canada à un moment donné.

Ce rapport constitue un échantillon fiable, et non un tableau exhaustif. Il représente une analyse approfondie de l'ensemble des données relatives à ce groupe échantillon sur une période de 10 ans, allant de l'exercice 2012-2013 à l'exercice 2022-2023. Malgré les variations quant aux organismes qui déclarent leurs données au système d'une année à l'autre, les données examinées fournissent un portrait financier et statistique très clair des organismes du pays bénéficiant d'un financement. Cela dit, ce portrait est parfois faussé par la difficulté de travailler avec un échantillon qui comprend un large éventail d'organismes, allant de petits collectifs ne bénéficiant pratiquement d'aucun financement public aux institutions artistiques publiques les plus importantes et les mieux financées du pays. Même s'ils travaillent dans la même discipline, ces organismes peuvent fonctionner selon des modèles économiques très différents : les données concernent à la fois des groupes artistiques, des éducateurs, des espaces d'exposition, des présentateurs, et autres, et tous seront confrontés à des défis uniques dans un contexte marqué par l'évolution du marché et des facteurs environnementaux, tels que les changements dans la distribution/numérisation, les préférences des consommateurs ou leurs habitudes de fréquentation, ou encore une perturbation majeure comme la pandémie de

COVID-19. L'un des objectifs de ce rapport est de cerner et d'examiner ces spécificités en tant que facteurs contribuant à la précarité dans le secteur.

Définir la précarité organisationnelle

Avant d'entreprendre des travaux de recherche et d'analyse sur la précarité, il est important de définir ce concept. La précarité désigne une « situation de dépendance » entre des personnes ou des organismes, leur travail, leur gouvernement, l'économie, et autres facteurs, caractérisée par l'instabilité et l'incertitude.^{xiv} Dans le sens professionnel, ce terme désigne les facteurs de stress qui ont un impact négatif constant sur les personnes au travail, ainsi que les questions structurelles et systémiques de plus vaste ampleur qui touchent les organismes avec lesquels et au sein desquels ces personnes travaillent.

La précarité n'est pas propre au secteur des arts et de la culture. Les facteurs de stress suivants sont présentés dans le contexte où les organismes artistiques et culturels les vivent, mais ils sont également ressentis dans l'ensemble des secteurs sans but lucratif et caritatif :

- L'imprévisibilité et la variabilité du financement public des organismes, dont la plupart dépendent d'un financement par projet
- L'incapacité des budgets organisationnels dans le domaine des arts, généralement déjà très serrés, à suivre la hausse progressive des coûts d'exploitation et de mise en œuvre des programmes alors que les revenus stagnent
- Le coût prohibitif des studios, des espaces de présentation et des locaux administratifs pour les artistes et les organismes artistiques, qui figure régulièrement en tête des préoccupations exprimées dans les rapports d'enquête et les discussions avec la communauté culturelle
- L'insuffisance des effectifs dans les organismes artistiques et culturels, où les artistes et les travailleurs culturels connaissent des niveaux de volatilité et d'instabilité beaucoup plus élevés que les travailleurs d'autres secteurs, et d'importants problèmes de recrutement et de rétention du personnel
- Une dépendance excessive du secteur à l'égard du travail contractuel et temporaire et du bénévolat
- La nécessité de lutter contre les inégalités dans le secteur, de mettre en œuvre des cadres antiracistes et de créer des lieux de travail sûrs, qui incombe aux conseils d'administration et aux dirigeants des organismes, dont certains ne disposent pas des ressources, de l'expérience ou des capacités nécessaires pour mener à bien cette tâche
- Un manque de cohésion et de consensus sur la valeur du travail artistique et culturel et de l'engagement dans ce domaine

- Le sentiment partagé par de nombreuses personnes que les arts, tels qu'ils sont actuellement proposés, ne leur sont pas destinés ou ne correspondent pas à leur expérience, leur identité ou leur vie quotidienne, ainsi que le manque d'engagement de ces personnes dans les programmes artistiques et culturels

Si chacun de ces facteurs de stress peut contribuer à la précarité organisationnelle, la plupart des organismes ou institutions artistiques et culturels les subissent de manière combinée, ce qui peut rendre particulièrement difficile pour les dirigeants et leur personnel d'élaborer des plans à long terme et durables pour gérer les finances de l'organisme et réaliser leur mission ainsi que leur vision.

Étude de la précarité dans le secteur des arts et de la culture

L'état du secteur avant la pandémie

La plupart des publications et des données disponibles avant la pandémie témoignent d'un secteur des arts, de la culture et du patrimoine dynamique et en plein essor. Prenons l'exemple de 2019, une année record pour le secteur au Canada. Le nombre d'emplois dans le secteur culturel avait atteint 655 000, soit plus que toute autre année depuis 2010.^{xv} Un peu moins de 4 % de la population active totale du Canada était employée dans le secteur culturel, soit environ un Canadien sur 26.^{xvi} Le PIB du secteur s'est élevé à plus de 55 milliards de dollars, un autre record pour la décennie précédente.^{xvii} Le gouvernement fédéral s'était engagé en 2016 à doubler le budget du Conseil des arts du Canada pour le porter à 360 millions de dollars d'ici 2021. Les revenus provenant des admissions aux spectacles sur scène ont totalisé 3,8 milliards de dollars en 2019,^{xviii} et plus de Canadiens que jamais ont visité des institutions patrimoniales, les galeries d'art, les musées, les archives et les sites historiques sans but lucratif ayant enregistré un nombre record de 79 millions de visites à l'échelle du pays en 2017, dernière année avant la pandémie pour laquelle ces chiffres sont disponibles.^{xix}

La fréquentation des événements culturels était également en plein essor : les 1 568 organismes artistiques bénéficiaires d'un financement de base qui ont transmis leurs données au CADAC ont enregistré 106 657 408 spectateurs et participants à l'ensemble de leurs programmes en 2018-2019, soit une moyenne d'un peu plus de 58 000 spectateurs par organisme. Une enquête plus large menée en 2019 par Stratégies Hill et CAPACOA auprès des diffuseurs artistiques a révélé une moyenne de 38 000 spectateurs par an par organisme, avec une médiane de 5 700 spectateurs.^{xx}

Selon le rapport Culture Track Canada 2018 de Affaires / Arts, une étude sur l'attitude et le comportement des consommateurs culturels, les principaux facteurs motivant la participation aux activités culturelles comprennent le sentiment d'être relié à un groupe, la découverte de nouvelles perspectives et le renforcement du sentiment d'appartenance à une communauté. Toujours selon le rapport, une autre source majeure de motivation qui pousse les gens à s'engager dans les arts et la culture est leur « capacité unique à réduire le stress ». ^{xxi} D'autres nombreux rapports, études et enquêtes démontrent que la participation à des activités artistiques et culturelles peut avoir des effets positifs sur la santé. ^{xxii}

Conditions de la précarité dans le secteur avant la pandémie

Malgré tous ces points positifs, les artistes et les travailleurs culturels – ainsi que les organismes avec lesquels et au sein desquels ils travaillaient – ont déclaré être confrontés à des défis considérables, profondément ancrés dans le secteur depuis des décennies. Les preuves qualitatives des tensions qui pèsent sur le secteur sont nombreuses, mais les données quantifiables autodéclarées sur la précarité

dans le secteur culturel restaient largement insaisissables avant la pandémie. Comme l'admet une analyse documentaire du ministère du Patrimoine canadien sur les conditions socio-économiques du marché des arts visuels, « Les conditions socio-économiques des travailleurs du milieu des arts visuels ou œuvrant à la promotion et diffusion des arts visuels ne sont pas isolées nommément dans la majorité des études ». ^{xxiii}

En effet, l'une des limites de l'étude de la précarité dans le secteur des arts et de la culture avant la pandémie réside dans le manque de données et d'analyses sur la manière dont les organismes font face à la précarité. Les données de l'Enquête sur la population active, du Recensement et autres statistiques de Statistique Canada peuvent donner un aperçu de la situation des artistes et des travailleurs culturels. Toutefois, il est plus difficile de trouver des données fiables et des rapports sur la santé des institutions artistiques, des musées et des sites patrimoniaux, ainsi que des organismes et des collectifs dirigés par des artistes avant 2020. Lorsque les organismes rendent compte de leurs activités et de leur bien-être, ils sont incités à mettre en lumière leurs points forts et leurs réussites et à minimiser les défis auxquels ils sont confrontés, en particulier lorsqu'ils s'adressent à des bailleurs de fonds, des sociétés commanditaires et autres entités qui décident quels organismes recevront un financement et lesquels n'en recevront pas.

Disposant de ressources trop limitées et tenus de relever les défis se recoupant mentionnés précédemment, les organismes artistiques n'ont pas accordé une grande priorité à la collecte et à l'analyse des données ni à l'évaluation de leur impact. Un rapport publié en 2019 par Imagine Canada sur l'état de l'évaluation de plus de 7 000 organismes de bienfaisance dans le domaine des arts et de la culture au Canada a examiné les limites auxquelles ces organismes sont confrontés pour mener une évaluation approfondie de l'impact et du rendement de leur travail. Selon le rapport, 69 % des organismes de bienfaisance dans le domaine des arts, de la culture et des loisirs ont indiqué le manque de ressources financières comme un obstacle, contre 59 % dans les autres sous-secteurs caritatifs. En déterminant les causes profondes de ces limites, le rapport a conclu :

« Les ressources des organismes semblent constituer les freins les plus importants au travail d'évaluation. En effet, plus de deux tiers d'entre eux qualifient de freins le manque de temps des employés et de ressources financières. Ces contraintes semblent particulièrement affecter les organismes d'art, puisqu'ils sont beaucoup plus nombreux à les qualifier de freins que les organismes d'autres sous-secteurs. Qui plus est, la fréquence à laquelle les organismes citent ces contraintes pourrait expliquer pourquoi ils sont moins portés à évaluer certains aspects de leur travail, à utiliser moins de techniques d'évaluation et à user moins intensivement les résultats obtenus grâce au travail d'évaluation. » ^{xxiv}

Ce manque de capacité d'évaluation a également contribué en partie aux limites de l'analyse des données et des rapports sur les conditions de précarité dans le secteur des arts et de la culture avant la pandémie.

Il existe toutefois quelques exceptions, comme le rapport *MakingItWork* de Work in Culture. Les résultats de ce rapport, qui présente les réponses à une enquête menée auprès de plus de 1 000 personnes et organismes, indiquent clairement certains des défis auxquels les organismes artistiques et culturels étaient confrontés avant la pandémie. Les chercheurs y présentent des renseignements clés sur les limites opérationnelles des organismes interrogés,^{xxv} concluant par exemple que seulement 13 % d'entre eux disposaient d'un personnel dédié aux ressources humaines et que 16 % n'offraient aucun avantage à leurs employés.^{xxvi} Le rapport montre que les organismes dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 100 000 dollars sont dotés d'un effectif plus important (13) que ceux dont le budget est compris entre 100 000 et 400 000 dollars (4) et entre 400 000 et 1 million de dollars (9).^{xxvii} Ces chiffres donnent une indication de la manière dont les organismes disposant de petits budgets gèrent leurs activités en s'appuyant sur un nombre plus élevé de postes contractuels, vraisemblablement temporaires et peu rémunérés.

Le rapport a également mis en évidence l'insécurité à laquelle les organismes interrogés, ainsi que leurs employés, étaient confrontés en 2018 : « À maintes reprises, les participants aux tables rondes ont déploré que la survie au quotidien et d'une année à l'autre reste la principale préoccupation de nombreux artistes et organismes artistiques ». ^{xxviii} Les trois principaux défis indiqués par les organismes dans le rapport étaient les suivants :

- **Gérer l'ensemble des opérations (60 %)**
- **Répondre aux attentes salariales (58 %)**
- **Équilibrer vie professionnelle et vie privée (50 %)**

Considérées conjointement, ces préoccupations exercent une pression sur les capacités individuelles et organisationnelles. La pression constante sur les ressources matérielles et humaines qui résulte de la préoccupation permanente pour la survie de l'organisme est l'un des principaux facteurs qui contribuent à la précarité dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine.

D'autres rapports soulignent différents facteurs contribuant à la précarité générale du secteur des arts et de la culture avant la pandémie, comme l'ambitieux plan d'infrastructure « Making Space for Arts and Culture » (faire de la place pour les arts et la culture) produit en 2019 par la ville de Vancouver. Ce plan qualifie l'état des espaces culturels de la ville d'« extrêmement vulnérable ». ^{xxix} Par ailleurs, 31 % de toutes les institutions patrimoniales ayant répondu à l'Enquête du gouvernement du Canada sur les établissements du patrimoine menée en 2019 ont déclaré que « les conditions de leurs bâtiments et de leurs immobilisations sont moins qu'adéquates et nécessitent une attention particulière, tandis que 7 % disent que leurs installations approchent de la fin de leur vie utile ou sont inaptes à un service continu ». ^{xxx}

La précarité généralisée des organismes a eu des conséquences négatives pour les artistes et les travailleurs culturels. ^{xxxi} L'étude statistique sur les artistes réalisée par Hill Strategies en 2016, autre source inestimable de données culturelles antérieures à la pandémie, a montré que le revenu moyen des artistes était inférieur de 44 % à celui des travailleurs de tous les autres secteurs, et que le revenu

médian des travailleurs culturels était inférieur de 6 % à la norme nationale.^{xxxii} En 2018, les travailleurs du secteur artistique au Québec étaient trois fois plus nombreux qu'en 1990 à occuper plus d'un emploi.^{xxxiii} Le sondage Arts Stats de la Toronto Arts Foundation, mené en 2019 auprès de 1 508 professionnels des arts à Toronto, a révélé que 69 % des artistes gagnaient moins que le salaire annuel minimum vital à Toronto (45 000 dollars) et que 50 % gagnaient moins de 30 000 dollars. La moitié des travailleurs du secteur artistique à Toronto, bien que généralement mieux lotis que les artistes, gagnaient moins de 45 000 dollars, et un taux stupéfiant de 80 % des artistes et des travailleurs du secteur artistique estimaient qu'ils ne pouvaient pas gagner leur vie dans la ville.^{xxxiv}

L'écart salarial entre les hommes et les femmes signifiait que les travailleurs culturels s'identifiant comme des femmes gagnaient 20 % de moins que les hommes, malgré des données montrant que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans ce secteur, y compris dans les postes clés de conservation et de direction.^{xxxv} Ces problèmes ont été (et continuent d'être) exacerbés pour les artistes autochtones, noirs et racialisés au sein des institutions culturelles canadiennes : les données du recensement de 2016 ont révélé une disparité flagrante des revenus, les artistes autochtones ne gagnant que 0,68 dollar (et les artistes racialisés 0,72 dollar) pour chaque dollar gagné par leurs homologues non autochtones et non racialisés.^{xxxvi}

Il existe une grande disparité dans la manière dont la santé sectorielle est appréhendée et décrite au Canada. Les statistiques et les chiffres culturels publiés par le gouvernement fédéral, tels que ceux présentés ci-dessus qui montrent un secteur florissant et dynamique en 2019, contrastent avec les statistiques et les enquêtes menées auprès des personnes qui vivent et travaillent dans ce secteur, lesquelles offrent un point de vue très différent (et beaucoup moins optimiste). Les décideurs politiques doivent tenir compte des conclusions divergentes qui peuvent être tirées des statistiques et des données culturelles, selon leur source. Celles générées par le gouvernement ou communiquées aux bailleurs de fonds publics montrent une perspective, tandis que celles recueillies au sein du secteur en montrent une autre. Reconnaître ces disparités et s'efforcer de combler les écarts qu'elles créent devrait rester une étape clé dans la lutte contre la précarité dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Canada.

Cependant, les employés, les ressources et les pratiques de gestion du secteur culturel retiennent de plus en plus l'attention du gouvernement en raison de leur contribution économique croissante. Le cœur du secteur culturel, étroitement lié à l'économie numérique, à l'économie de l'expérience et aux industries créatives, connaît des taux de croissance des revenus acceptables. Mais cela ne se traduit pas nécessairement par une amélioration du bien-être des employés du secteur culturel.

Interventions d'urgence pendant la pandémie

Lorsque la pandémie de COVID-19 a débuté en mars 2020, les mesures de confinement imposées par le gouvernement ont eu un impact immédiat sur les organismes artistiques et culturels partout au Canada. Les activités en personne ont été interrompues. Selon les estimations préliminaires de Statistique Canada, les revenus d'exploitation ont diminué dans tous les secteurs culturels, à l'exception de l'enregistrement sonore.^{xxxvii} Le gouvernement a également conclu, sans surprise, que

les organismes de bienfaisance canadiens dans le domaine des arts et de la culture étaient « nettement plus nombreux que les autres types d'organismes à subir des baisses de revenus ».^{xxxviii}

Le gouvernement a réagi en accordant une aide d'urgence sans précédent au secteur des arts, de la culture et du patrimoine grâce à un certain nombre de mesures, notamment la Prestation canadienne d'urgence (PCU), le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Ces programmes ont été largement salués comme une bouée de sauvetage essentielle pour le secteur culturel, dont les travailleurs représentaient le deuxième pourcentage le plus élevé de bénéficiaires de ces programmes, après les travailleurs du secteur de l'hébergement et des services de restauration.^{xxxix} Cela n'a rien de surprenant, étant donné que les artistes ont vu leurs heures de travail diminuer en moyenne de 29 % entre 2019 et 2020.^{xl} Au total, 63 % des artistes et des travailleurs du secteur culturel ont bénéficié d'au moins un paiement dans le cadre d'un programme d'urgence.^{xli} Pour illustrer la forte augmentation des fonds fédéraux consacrés aux arts, mentionnons qu'en 2020, les investissements fédéraux dans les industries des arts de la scène sans but lucratif ont connu la plus forte augmentation de l'histoire du Canada, les subventions fédérales atteignant un niveau record de 48 % du total des subventions du secteur public.^{xlii}

Les investissements publics dans le soutien du secteur des arts ont contribué à compenser les pertes subies par les organismes pendant la pandémie de COVID-19 et ont joué un rôle crucial pour permettre au secteur de traverser cette période difficile. Si ces programmes ont été généralement bien accueillis, les avantages qu'ils ont apportés ont été répartis et accessibles de manière inégale dans l'ensemble du secteur. De nombreux organismes artistiques ont enregistré des excédents records pendant la pandémie, les aides d'urgence compensant largement les pertes de revenus, tandis que d'autres ont été contraints de fermer leurs portes. Les artistes et les travailleurs culturels autonomes, qui comptent parmi les plus vulnérables du secteur, ont eu du mal à remplir les conditions d'admissibilité aux programmes d'aide aux travailleurs. Les petits organismes et les collectifs, composés principalement de personnel temporaire et contractuel, ont également eu du mal à satisfaire aux exigences des programmes.

Par ailleurs, les grandes institutions artistiques ont vu leurs revenus privés et ceux provenant de leurs activités diminuer à tel point que les aides gouvernementales n'ont pas suffi à compenser les pertes. Cela a poussé un certain nombre d'institutions de renom à modifier leurs modèles opérationnels et leurs programmes afin de s'adapter à cette nouvelle réalité : plusieurs se sont tournées vers le développement de solutions de diffusion en continu, tandis que d'autres ont été contraintes de fermer temporairement leurs portes ou d'accepter des injections de fonds provenant de différents niveaux de gouvernement. Cette ambition de poursuivre une transformation en profondeur n'est pas propre aux grandes institutions, et il existe des programmes qui soutiennent les organismes dans ce type de démarche, comme le programme de subventions Future Focus proposé par la Calgary Arts Development, la Rosza Foundation et la Calgary Foundation. Une étude de cas sur l'efficacité de ce programme, réalisée par Brian Loevner, décrit les possibilités et les obstacles rencontrés par les dirigeants de ces organismes dans le cadre de ces projets de transformation, allant du développement du conseil d'administration à l'évaluation des partenaires, en passant par la planification de la relève et du leadership.^{xliii} Elle décrit en détail les risques auxquels les dirigeants culturels doivent faire face

pour que des changements systémiques puissent être réalisés, et donne un aperçu de la manière dont ces risques contribuent à la persistance de la précarité dans le secteur.

Aggravation de la précarité pendant la pandémie de COVID-19

À mesure que la gravité et la durée de la pandémie sont devenues évidentes, les organismes artistiques, culturels et patrimoniaux, notamment les bailleurs de fonds, les organismes caritatifs et les organismes de services artistiques, ont commencé à consacrer des ressources à la documentation et à la communication des répercussions de la pandémie sur les personnes et les organismes de l'ensemble du secteur, ainsi que sur la participation du public aux productions culturelles.

L'un de ces rapports, intitulé *Enquête nationale sur les répercussions dans le secteur culturel*, a recueilli des données auprès de 728 organismes et plus de 1 200 personnes sur l'état du secteur au plus fort de la pandémie.^{xiv} Parmi les obstacles auxquels les organismes ont été confrontés entre août et octobre 2020, les réglementations et la planification gouvernementales, ainsi que les mesures de santé publique prises pendant la pandémie de COVID-19, figuraient en tête de liste. Les obstacles suivants correspondent étroitement aux indicateurs de précarité qui sont devenus synonymes de la situation du travail culturel au Canada :

- **Stress ou épuisement professionnel (64 %)**
- **Contraintes financières (55 %)**
- **Fluctuations de la demande de services (49 %)**
- **Manque de capacité de s'adapter à la réalité actuelle (48 %)**
- **Pénurie de locaux ou d'équipement ou incapacité à y accéder (25 %)**
- **Maintien d'un niveau suffisant de liquidités ou gestion de l'endettement (24 %)^{xiv}**

De même, l'enquête sur l'impact de la COVID-19 menée par la Saskatchewan Arts Alliance a révélé que 88 % des répondants ont cité l'augmentation du stress au travail comme la principale conséquence de la pandémie au cours des premiers mois.^{xvi} Dans une enquête menée en 2020 par la Conférence des collectifs et des centres d'artistes autogérés (ARCA), 40 % des organismes ont cité les finances comme leur principale préoccupation.^{xvii} 35 % des personnes interrogées anticipaient des problèmes de trésorerie en raison de la pandémie. Outre leurs inquiétudes quant à l'avenir du financement public, les personnes interrogées ont cité « l'impact de la crise sur le financement offert par les fondations privées et par l'entremise de programmes gouvernementaux liés au jeu, et sur leur capacité à long terme à générer des revenus en raison de la baisse de la fréquentation des établissements » comme sources de préoccupation.^{xviii}

Naturellement, les comportements du public ont également beaucoup changé au cours de cette période de deux ans, pendant laquelle les mesures de confinement liées à la COVID ont fluctué en fonction du nombre de cas signalés. Le *Sondage 2021 sur l'accès aux arts et au patrimoine et leur disponibilité* du gouvernement du Canada a révélé que 46 % des Canadiens interrogés entre février et

mars 2021 qui avaient assisté à l'un des cinq types d'événements artistiques et culturels avant la pandémie ne l'avaient pas encore fait depuis le début de celle-ci.^{xlix} Les visites dans les établissements patrimoniaux ont chuté à 16 millions en 2020, soit une baisse de 79 % par rapport au record précédent de 79 millions enregistré en 2017.^l Les organismes artistiques qui soumettent des données au CADAC ont déclaré un peu plus de 53 millions de visiteurs en 2019-2020, soit une baisse d'environ 50 % par rapport à l'année précédente. Ces chiffres incluent la participation à des événements en ligne et le nombre de visionnements de programmes diffusés en continu, ce qui a atténué la chute beaucoup plus abrupte de la fréquentation physique pendant cette période.

Les revenus du secteur privé et les revenus gagnés des organismes ont connu des baisses importantes, ce qui a conduit les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux à intervenir avec des fonds d'urgence pour sauver le secteur des arts et de la culture de l'effondrement. L'enquête sur les répercussions initiales de la COVID-19 menée par le Conseil des arts de l'Ontario a estimé à 128 millions de dollars la perte de revenus prévue pour les organismes artistiques de l'Ontario à la fin du mois de juin 2020 (trois mois après le début de la pandémie).^{li} Une enquête nationale sur l'impact menée par PRA Inc. a révélé un taux de fermeture définitive de 3 % dans le secteur, précisant que le chiffre réel était probablement plus élevé, étant donné que les organismes ayant fermé leurs portes n'avaient dans la plupart des cas plus personne pour signaler leur fermeture.^{lii}

Sommaire

La capacité d'évaluation des organismes artistiques, culturels et patrimoniaux est souvent en retard par rapport à d'autres secteurs, mais il existe certaines données fiables sur le bien-être organisationnel et individuel avant la pandémie. Ces données sont devenues plus facilement accessibles pendant la pandémie et la période de reprise qui a suivi, ce qui fait penser que le secteur s'efforce de remédier à ce manque de capacité d'évaluation, en partie en réponse à la précarité persistante.

Les organismes et les personnes interrogés ont fait état d'une précarité croissante dans les enquêtes et dans les chiffres de fréquentation de leurs programmes, même si certains organismes continuent d'attirer le public depuis l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie. L'épuisement professionnel, le stress et les difficultés financières ont continué d'être parmi les principales préoccupations des personnes travaillant dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine pendant la pandémie.

Les rapports et les analyses statistiques du gouvernement ont tendance à mettre en lumière les réussites du secteur, particulièrement grâce à sa contribution économique à l'économie canadienne. Pendant la pandémie, le gouvernement a souligné l'efficacité de ses mesures de soutien financier pour lutter contre la pandémie, tout en reconnaissant certaines lacunes et limites de ces programmes pour certains membres de la communauté culturelle. Cependant, selon les personnes qui travaillent dans ce secteur, la situation avant et pendant la COVID-19 a été marquée par une précarité croissante et une incertitude quant à l'avenir de celui-ci.

Dans la section suivante, le rapport examinera les données financières organisationnelles déclarées par des organismes sans but lucratif du domaine des arts recevant un financement de base au cours des dix dernières années, afin de cerner les tendances relatives à l'incidence de la pandémie sur les revenus et les dépenses, et de tirer des conclusions sur la santé financière de ces organismes au cours des premières phases de la reprise du secteur après la pandémie.

Données du CADAC : 2013-2014 à 2022-2023

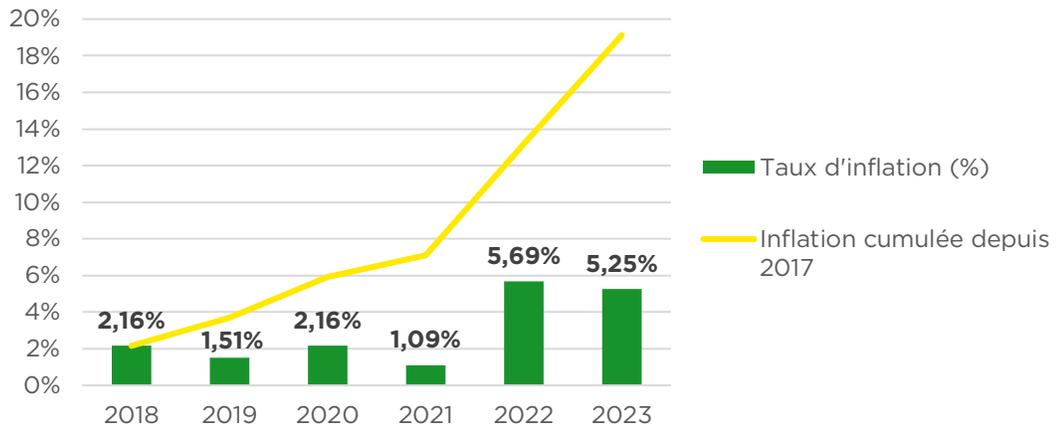
La présente section examine les données financières des organismes artistiques et culturels canadiens afin d'analyser les tendances qui ont contribué à la précarité de ces organismes sur une période de dix ans.

Ces données financières proviennent du CADAC, une base de données qui permet aux bailleurs de fonds publics dans le domaine des arts et de la culture au Canada d'accéder aux données financières et statistiques des organismes qu'ils financent et de les examiner. Quelque 1 800 organismes artistiques et culturels recevant un financement annuel ou pluriannuel de la part des membres du CADAC – un groupe de dix-huit bailleurs de fonds fédéraux, provinciaux et municipaux – communiquent leurs données chaque année. Au cours des dernières années, le CADAC a mis à disposition des données agrégées et anonymisées par l'entremise d'un nouveau portail Web.

Les données utilisées dans cette analyse ont été obtenues en décembre 2024 pour tous les organismes ayant déclaré leurs revenus au CADAC entre 2013-2014 et 2022-2023. Les données ont été segmentées selon les organismes ayant déclaré des revenus supérieurs ou inférieurs à 1 million de dollars chaque année. Les données sur les revenus et les dépenses sont présentées en dollars nominaux (tels que déclarés au CADAC) et n'ont pas été ajustées en fonction de l'inflation : les lecteurs doivent en tenir compte lorsqu'ils examinent les tendances des revenus et des dépenses qui indiquent une reprise complète (ou mieux) en 2022-2023 par rapport aux années précédentes.

Bien que la valeur en dollars des revenus ait dépassé les niveaux d'avant la pandémie, les taux d'inflation exceptionnellement élevés enregistrés pendant cette période font que même un retour à la même valeur en dollars ne signifie pas nécessairement un niveau de pouvoir d'achat comparable pour les organismes. Les effets de l'inflation sont complexes et ont des répercussions importantes. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement et du marché du travail ont des répercussions différentes sur chaque type de dépense, qui à leur tour toucheront différemment les organismes en fonction de leur emplacement, de leur modèle d'affaires et de leur dépendance à l'égard de la main-d'œuvre rémunérée pour générer des revenus. De même, l'inflation sur les biens ménagers influe sur le comportement des consommateurs : une augmentation du coût des produits de première nécessité peut réduire la propension des consommateurs à dépenser pour les arts et autres articles discrétionnaires. Aux fins de l'analyse des revenus, il suffit de comprendre qu'un dollar n'a plus la même valeur qu'avant la pandémie et qu'un retour à ce niveau ne signifie pas une reprise complète, bien que ce soit encourageant. Les répercussions de l'inflation sur les coûts des organismes sont examinées plus en détail dans la section suivante.

Taux d'inflation (2018-2023) (Source : Banque du Canada)



Les graphiques illustrant la composition des dépenses organisationnelles ont été ajustés en fonction de l'inflation afin de montrer l'évolution du pouvoir d'achat global des organismes artistiques et culturels au cours de la période examinée. Plus précisément, les chiffres ajustés en fonction de l'inflation démontrent que les taux d'inflation exceptionnellement élevés enregistrés pendant la pandémie de COVID-19 ont eu un effet modérateur autrement invisible sur les achats réels des organismes, malgré un retour à des niveaux de dépenses similaires en dollars après la pandémie.

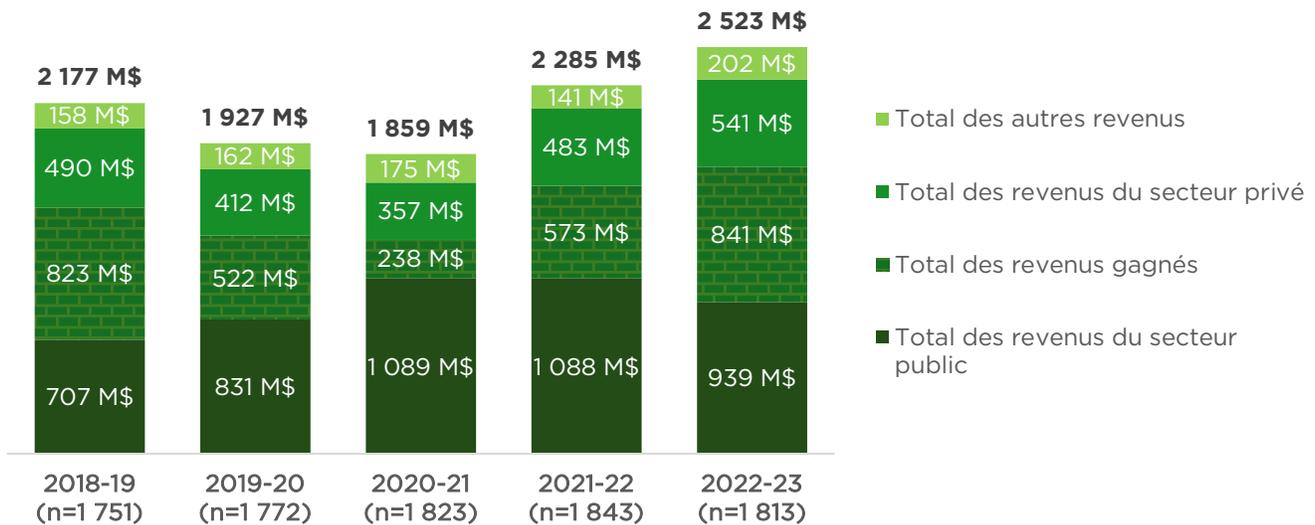
L'ensemble de données du CADAC présente quelques limites. D'une part, il ne comprend que des données provenant d'organismes bénéficiant d'un financement de base et exclut les organismes qui ne reçoivent qu'un financement de projet (ou aucun financement public), lesquels sont généralement considérés comme plus précaires que les organismes bénéficiant d'un financement de base. Le nombre d'organismes faisant rapport au CADAC peut varier d'une année à l'autre. Étant donné que les données agrégées ne révèlent pas quand un organisme cesse de déclarer ses données et quand un nouvel organisme commence à le faire, les tendances observées doivent être considérées comme indicatives de la santé financière globale du secteur. L'étude présente également des limites régionales et représentatives : par exemple, les organismes artistiques et culturels du Québec sont sous-représentés dans l'ensemble de données du CADAC, car le principal bailleur de fonds culturel de la province (le Conseil des arts et des lettres du Québec, ou CALQ) n'en est pas membre et les organismes qu'il soutient font directement rapport au CALQ plutôt qu'au CADAC.

Revenus organisationnels

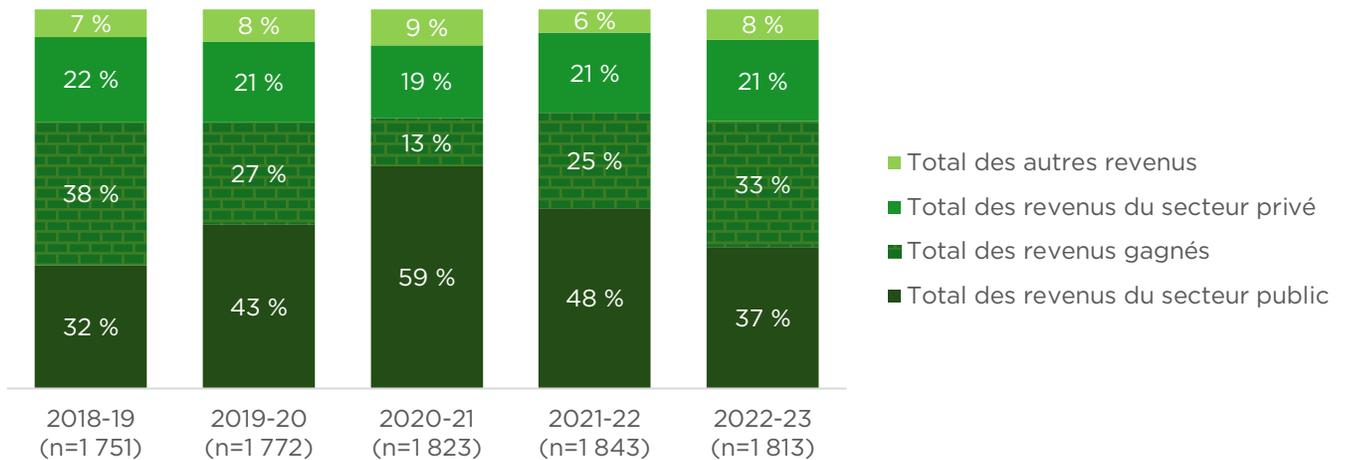
Les revenus organisationnels des organismes sans but lucratif voués aux arts, à la culture et au patrimoine sont généralement répartis en trois catégories principales, comme le montrent les graphiques ci-dessous : les revenus du secteur public (vert foncé), les revenus gagnés (briques vertes) et les revenus du secteur privé (vert), les autres revenus (vert clair) regroupant toutes les sources de revenus qui ne sont pas incluses dans ces catégories. Voir l'annexe A pour obtenir plus de détails sur le regroupement des postes individuels du CADAC utilisés dans l'analyse financière.

Les données sur les revenus fournies au CADAC par les organismes artistiques bénéficiant d'un financement de base pour les exercices 2018-2019 à 2022-2023 confirment une tendance observée sur le plan quantitatif : dans l'ensemble, les revenus ont chuté pendant la pandémie, puis se sont redressés, dépassant finalement les niveaux avant la pandémie en 2021-2022 et continuant d'augmenter en 2022-2023, comme le montre la figure 1 ci-dessous. (Tout au long de l'analyse, il convient de noter que le nombre total d'organismes recevant un financement de base qui déclarent leurs revenus au CADAC a augmenté de 4 %, passant de 1 751 en 2018-2019 à 1 813 en 2022-2023).

Figure 1: Total des revenus



Les revenus du secteur public pour ces organismes ont fortement augmenté entre 2018-2019 et 2020-2021, en grande partie grâce aux fonds d'aide d'urgence versés par le Conseil des arts du Canada et le ministère du Patrimoine canadien par l'intermédiaire du Fonds d'urgence pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport (500 M\$, annoncé en mai 2020) et du financement en appui aux travailleurs du secteur des arts et des événements devant public, en réaction à la COVID-19, une enveloppe de 181 M\$ qui a suivi en mars 2021. Comme le montre la figure 2 ci-dessous, cet afflux d'aide gouvernementale a entraîné une augmentation significative des revenus du secteur public, qui sont passés de 32 % à 59 % de l'ensemble des revenus en 2020-2021 (soit une augmentation totale de 54 % en valeur monétaire sur deux ans). Les revenus du secteur public ont ensuite commencé à revenir à leurs niveaux d'avant la pandémie, passant de 59 % en 2020-2021 à 37 % en 2022-2023, mais restant supérieurs au niveau de 32 % observé en 2018-2019. Les programmes de soutien liés à la COVID ont contribué à compenser les baisses considérables des revenus du secteur privé et des revenus gagnés observées au cours de la période quinquennale examinée dans le graphique ci-dessus.

Figure 2 : Répartition des revenus

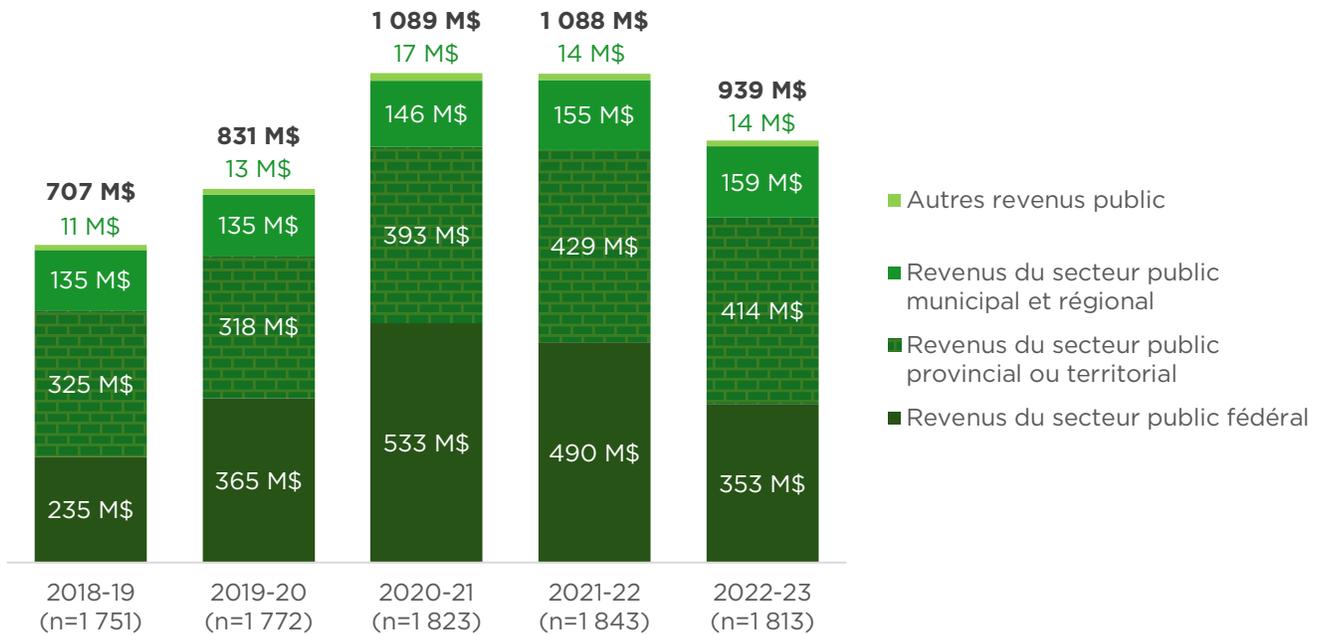
Parmi les différentes sources de revenus qui ont été négativement touchées par la pandémie, les revenus gagnés ont connu les baisses les plus importantes au plus fort de la pandémie en 2020-2021, lorsque les organismes ont été frappés par le confinement, la fermeture des sites et l'annulation massive des programmes. La figure 2 ci-dessus montre que les revenus gagnés sont passés de 38 % du total des revenus en 2018-2019 à seulement 13 % en 2020-2021 (soit une baisse de 25 points). En 2022-2023, les revenus gagnés ne s'étaient pas encore complètement rétablis, représentant 33 % des revenus, contre 38 % en 2018-2019 (soit une différence de +5 %). La fermeture des salles et l'annulation des programmes ont entraîné une contraction des revenus gagnés, ce qui s'est traduit par une perte de revenus de plus de 585 M\$ entre 2018-2019 et 2020-2021. Si le gouvernement n'était pas intervenu en augmentant le financement public, les répercussions de cette perte de revenus gagnés sur le secteur des arts et de la culture auraient pu être beaucoup plus graves.

Les revenus du secteur privé ont également connu une contraction importante au cours de cette période quinquennale, mais celle-ci a été beaucoup moins prononcée que celle observée pour les revenus gagnés. Au plus fort de la pandémie, en 2019-2020 et 2020-2021, les revenus du secteur privé ont chuté à leur plus bas niveau, passant à 357 M\$ en 2020-2021, ce qui représente une baisse de 27 % par rapport aux 490 M\$ enregistrés en 2018-2019. Les revenus du secteur privé ont ensuite augmenté de 35 % en 2021-2022 par rapport à l'année précédente (passant de 357 M\$ à 483 M\$) et ont continué de se redresser en 2022-2023, gagnant 52 % par rapport au creux de 2020-2021 (passant de 357 M\$ à 542 M\$). Cette tendance a surpris les chercheurs compte tenu de deux facteurs récents : une forte hausse de l'inflation, qui aurait dû inciter les donateurs particuliers à réduire leurs contributions afin de faire face à l'augmentation du coût de la vie, ainsi que des tendances plus récentes indiquant que les entreprises commanditaires se détournent du soutien aux arts pour orienter leurs fonds vers d'autres secteurs prioritaires.^{liii} Malgré ces variations de la valeur totale des revenus du secteur privé, la part de celui-ci dans les revenus globaux est restée relativement stable, avec un écart de seulement trois points de pourcentage sur la période quinquennale examinée.

Revenus du secteur public

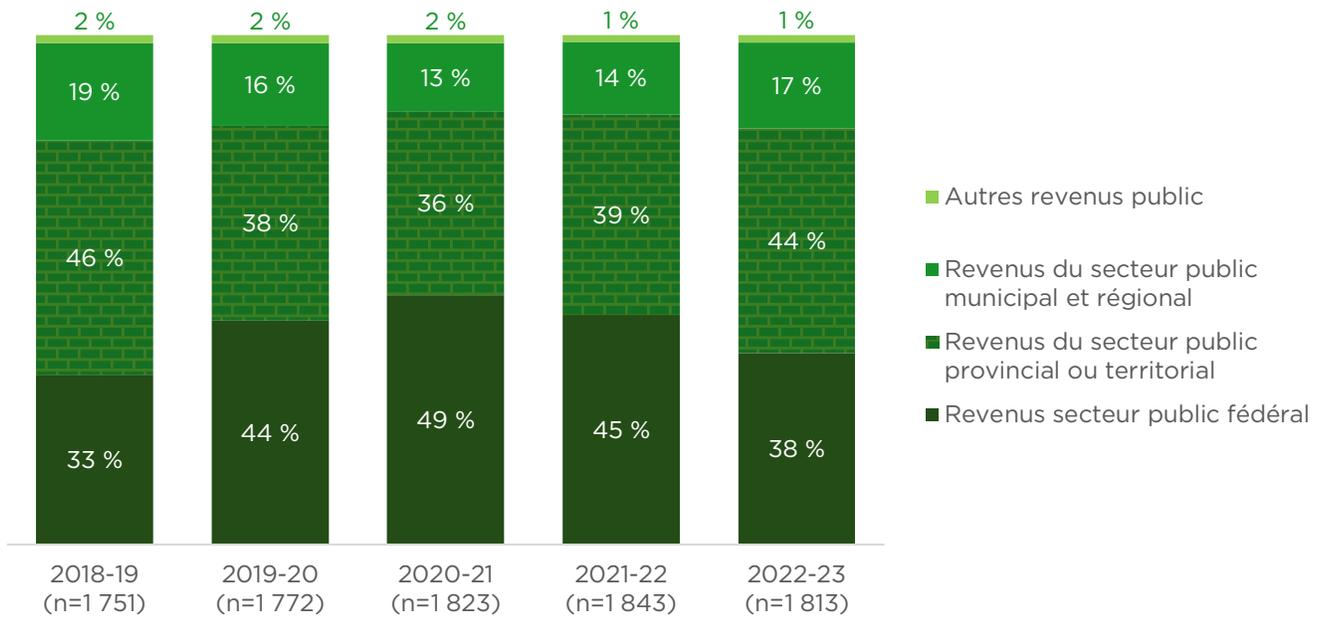
Les figures 3 et 4 présentent le total des revenus du secteur public et la répartition des revenus du secteur public aux organismes par territoire de compétence (fédéral, provincial, municipal et autres). Les montants totaux indiqués dans ce graphique correspondent à la série « Total des revenus du secteur public » (vert foncé) de la figure 1.

Figure 3 : Total des revenus du secteur public



Grâce aux fonds d'urgence fédéraux mis à leur disposition, les organismes ont enregistré une augmentation de 27 % de leurs revenus publics totaux en 2020-2021 comparativement à l'année précédente (831 M\$ à 1 089 M\$), tandis que l'augmentation par rapport à 2018-2019 était de 54 % (707 M\$ à 1 089 M\$). Cette augmentation des fonds publics s'est poursuivie en 2021-2022 (1 088 M\$) grâce à une hausse du financement provincial/territorial (+9 %) et municipal (+6 %), qui a contribué aux efforts globaux visant à soutenir les organismes pendant la pandémie. En 2022-2023, les revenus du secteur public ont diminué de 14 % (passant de 1 088 M\$ à 939 M\$), en raison de la suppression des programmes fédéraux d'aide d'urgence : les montants globaux du financement fédéral sont demeurés supérieurs à ceux enregistrés en 2018-2019, après une baisse de 137 M\$ (-28 %) par rapport à l'année précédente (2021-2022). En prenant comme référence l'exercice 2018-2019, les niveaux de financement provincial et municipal ont augmenté au cours de la période quinquennale.

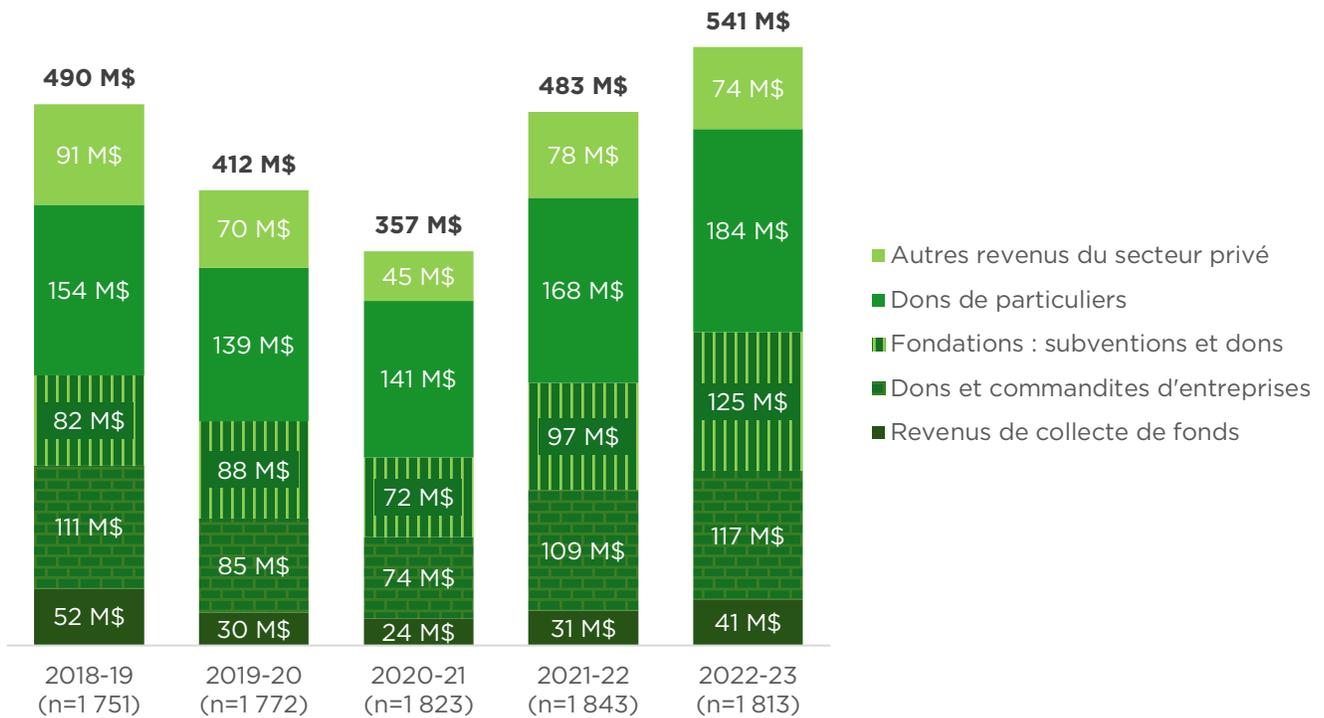
Figure 4 : Répartition des revenus du secteur public



Avant la pandémie, les bailleurs de fonds provinciaux et territoriaux fournissaient la plus grande part du financement public, soit près de 46 %, comme le montre la figure 4. Le gouvernement fédéral a accordé d'importants montants d'aide d'urgence aux organismes culturels à partir de 2019-2020, qui ont représenté près de 50 % de l'enveloppe globale en 2020-2021. Au cours des années qui ont suivi, la répartition des fonds publics par territoire de compétences était en voie de revenir, en 2023-2024, à ses proportions antérieures à la pandémie.

Revenus du secteur privé

La figure 5 présente le total des revenus du secteur privé ainsi que les totaux partiels pour cinq sous-ensembles clés : les activités de collecte de fonds (vert foncé), les commandites d'entreprises (briques vertes), les subventions et les dons des fondations (lignes vertes), les dons individuels (vert) et les autres revenus du secteur privé, y compris les biens et les services en nature (vert clair).

Figure 5 : Total des revenus du secteur privé

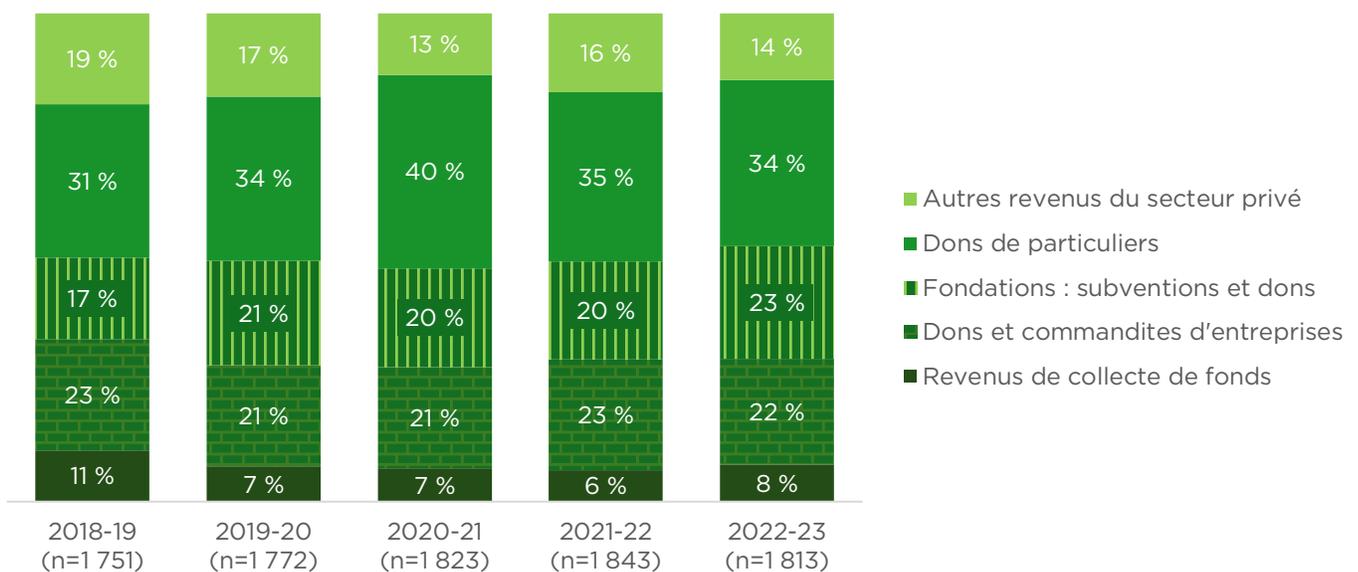
La baisse observée dans les revenus tirés des activités de collecte de fonds n'est guère surprenante. L'augmentation des dons en ligne et les difficultés éprouvées par la plupart des organismes artistiques à consacrer des ressources à la collecte de fonds ont sans aucun doute eu une incidence sur ces chiffres. Les gains les plus surprenants dans les revenus du secteur privé proviennent des dons individuels. Au cours d'une période où le bassin de donateurs rétrécit et où les organismes artistiques font état de difficultés à recueillir des dons, les organismes à financement de base qui font rapport au CADAC ont enregistré une croissance annuelle des dons individuels sur une période de quatre ans, passant de 139 M\$ en 2019-2020 à 184 M\$ en 2022-2023, soit une augmentation de 32 %. Les dons individuels sont le seul sous-ensemble des revenus gagnés à avoir connu une croissance constante depuis 2019-2020, les autres catégories n'ayant commencé à se redresser qu'en 2020-2021.

Le rapport Cultural Track Canada 2018, qui fait le point sur les attitudes et les comportements des consommateurs et des donateurs canadiens dans le domaine culturel, révèle que seulement 5 % des consommateurs canadiens font des dons à des sociétés de bienfaisance ou à des organismes à vocation culturelle. Selon le rapport, deux facteurs principaux expliquent ce manque de soutien des donateurs. Premièrement, 30 % des personnes qui ne font pas de dons culturels estiment que leurs impôts contribuent déjà suffisamment au financement des sociétés de bienfaisance et des organismes à vocation culturelle. L'autre raison pour laquelle elles ne font pas de dons? Elles n'ont tout simplement pas été sollicitées.^{liv}

La figure 6 ci-dessous présente la répartition des revenus du secteur privé au cours de cette période quinquennale. En 2020-2021, les dons individuels ont augmenté pour compenser les pertes éventuelles dans d'autres domaines, ce qui démontre, dans une certaine mesure, l'importance que les amateurs de culture et les donateurs accordent aux arts. Il a fallu attendre 2021-2022 pour que les dons dépassent les niveaux observés en 2018-2019, mais ces dons individuels ont depuis dépassé les chiffres avant la pandémie et sont à la hausse.

La variance de l'appui financier des entreprises a été plus frappante au cours de la période quinquennale. En raison de la rareté des programmes offerts et des occasions pour les organismes d'offrir des incitatifs aux commanditaires et d'assurer la visibilité de leur marque, les commandites d'entreprises ont diminué de 33 % entre 2018-2019 et 2020-2021, avant de rebondir au cours des deux années qui ont suivi la pandémie et d'atteindre de nouveaux sommets en 2022-2023. Ces chiffres, bien que rassurants, doivent être interprétés avec prudence, compte tenu du nombre récent de cas très médiatisés de grands donateurs privés qui ont mis fin à leur commandite d'organismes et d'établissements artistiques, culturels et patrimoniaux.^{IV}

Figure 6 : Répartition des revenus du secteur privé



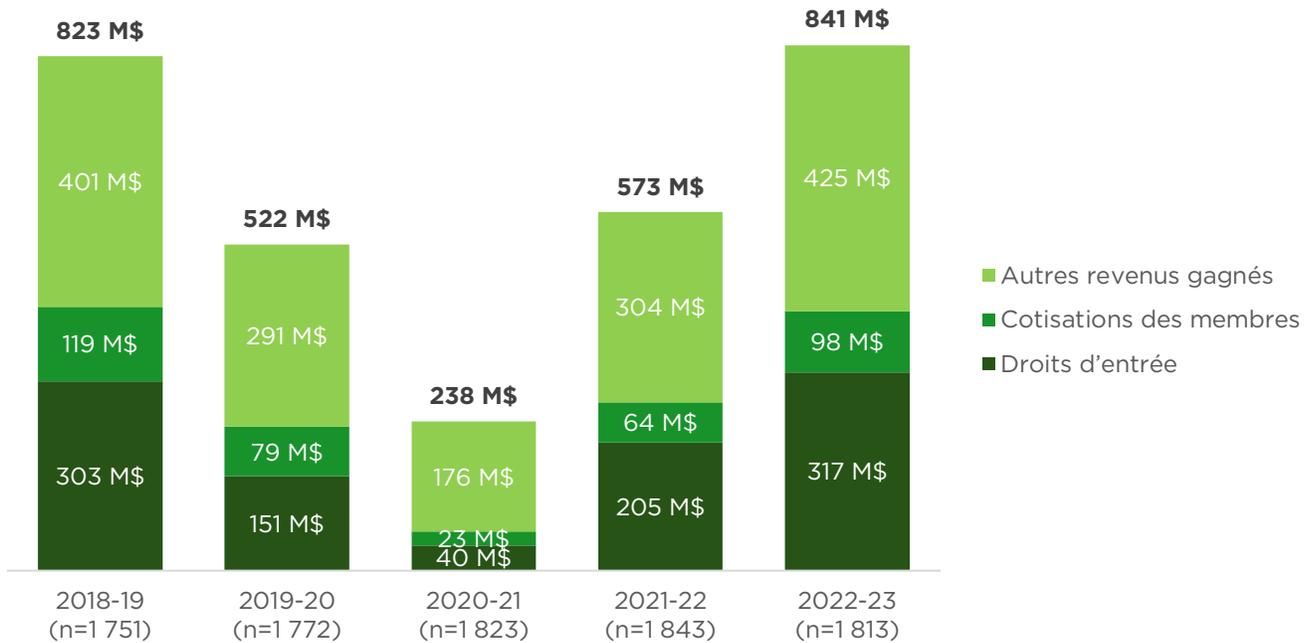
Malgré des baisses et une reprise de près de 200 M\$, la répartition des revenus du secteur privé est restée relativement stable au cours de la première année où les organismes ont été touchés par la pandémie, n'enregistrant qu'une légère baisse en 2020-2021. Grâce à des gains considérables dans presque tous les domaines, le soutien du secteur privé a culminé en 2022-2023 à 541 M\$, soit 10 % de plus que les 489 M\$ de revenus privés enregistrés avant le début de la pandémie.

Revenus gagnés

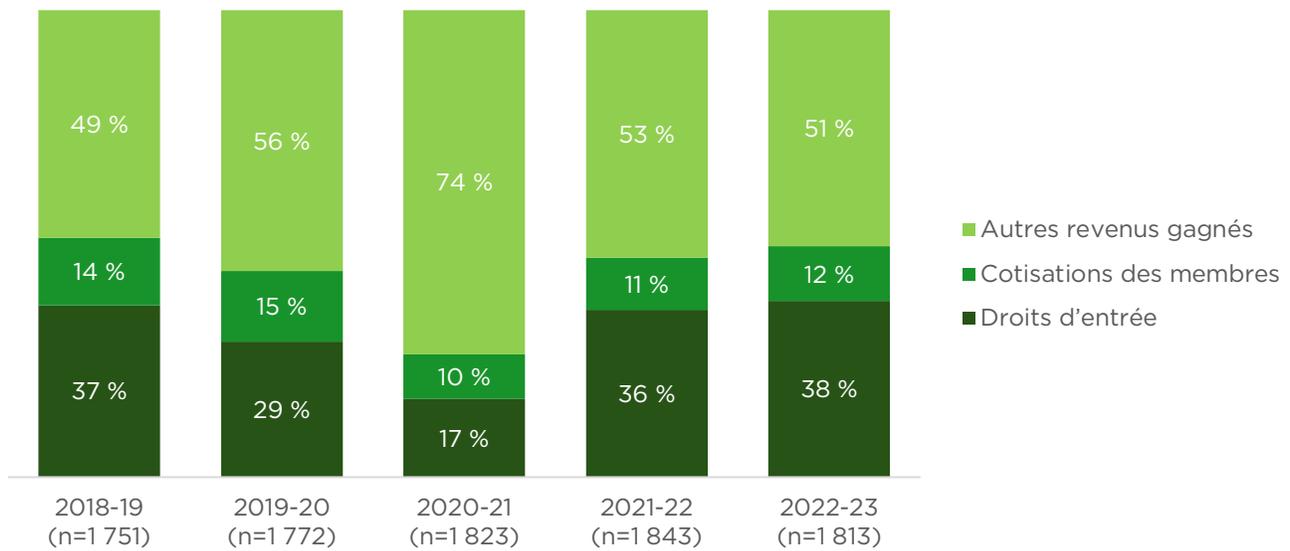
Les graphiques suivants présentent la ventilation du total des revenus gagnés et leur répartition par sous-ensemble. Les sources de revenus gagnés varient considérablement à l'échelle du secteur

artistique, culturel et patrimonial. Aux fins de la présente étude, les revenus gagnés tels qu'ils sont consignés dans le CADAC ont été regroupés en trois grandes catégories : les droits d'entrée (vert foncé), les cotisations des membres (vert) et les autres revenus gagnés, qui comprennent notamment les revenus des tournées et de distribution (vert clair).

Figure 7 : Total des revenus gagnés



Les perturbations les plus importantes et de longue durée pour les organisme artistiques, culturels et patrimoniaux au cours des cinq années examinées visaient les revenus gagnés. En 2020-2021, alors que les mesures de confinement liées à la COVID-19 étaient les plus strictes, les revenus gagnés avaient chuté de 54 % par rapport à l'année précédente et de 71 % par rapport à 2018-2019. Sans surprise, les revenus des droits d'entrée se sont effondrés, chutant de 87 % sur deux ans (passant de 303 M\$ en 2018-2019 à 40 M\$ en 2020-2021). En raison de la baisse des ventes de billets, la part des revenus provenant des droits d'entrée dans la répartition des revenus a diminué de 20 % sur deux ans, passant de 37 % en 2018-2019 à seulement 17 % du total des revenus gagnés en 2020-2021, comme le montre la figure 8 ci-dessous. De plus, en raison de l'offre très limitée, voire inexistante, les membres ont résilié leur adhésion en masse, ce qui a entraîné une baisse de 81 % des cotisations des membres sur deux ans (de 119 M\$ en 2018-2019 à 23 M\$ en 2020-2021).

Figure 8 : Répartition des revenus gagnés

Les autres revenus gagnés – une catégorie étendue qui comprend les revenus des tournées, les cachets, les ventes et les droits de diffusion, ainsi que les programmes éducatifs – ont été légèrement meilleurs, les pertes étant limitées à 27 % entre 2018-2019 et 2019-2020, et à 40 % entre 2019-2020 et 2020-2021. Les pertes plus importantes ont sans doute été atténuées par l'inclusion, dans cette catégorie, des ventes, des commissions et des revenus de diffusion pour la télévision et de diffusion numérique en continu, les salles et les organismes culturels s'étant tournés vers les plateformes en ligne pour présenter leurs programmes afin de composer avec les perturbations causées par la fermeture des espaces culturels physiques pendant le confinement.

Malgré des pertes importantes, les revenus gagnés se sont largement rétablis en 2022-2023, comme le montre la figure 7 ci-dessus. Cette année-là, les droits d'entrée au total ont dépassé les niveaux avant la pandémie et ont retrouvé leur part des revenus gagnés. Si la part des cotisations des membres au chapitre des revenus gagnés a augmenté, elle n'avait toutefois pas encore retrouvé son niveau avant la pandémie en 2022-2023, ce qui peut s'expliquer en partie par la restructuration des programmes de cotisations des organismes dans la foulée de la pandémie ou par l'évolution du comportement des clients concernant les modèles de cotisations aux programmes artistiques et culturels sur scène comparativement aux coûts des services d'abonnement en ligne ou de diffusion en continu.

Sommaire des revenus

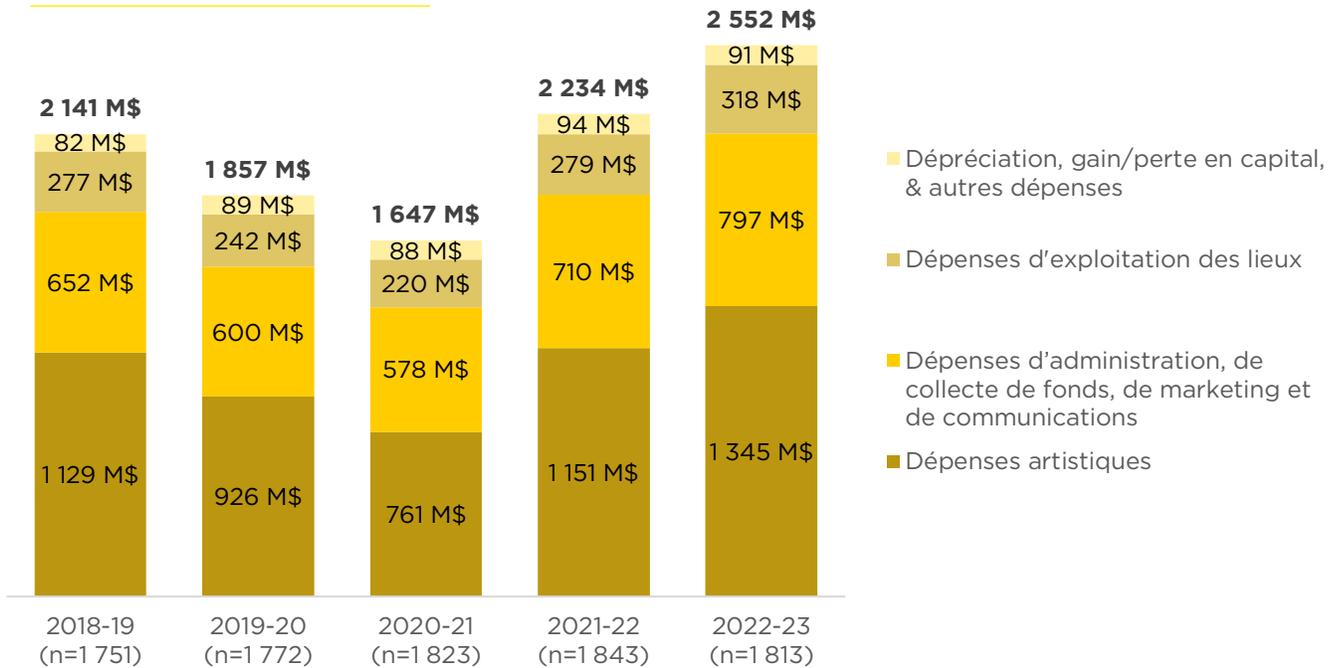
Les données montrent que, dans l'ensemble, les revenus des organismes ont diminué pendant la pandémie, puis se sont rétablis, dépassant éventuellement les niveaux antérieurs à la pandémie en 2021-2022 et continuent de croître en 2022-2023. Cependant, en raison de l'inflation importante qui a sévi pendant cette période, un dollar n'a plus la même valeur qu'avant la pandémie et le retour à ce niveau ne constitue pas un rétablissement complet.

- Les fonds d'urgence débloqués pendant la pandémie ont permis de soutenir le secteur, et les revenus publics ont atteint un niveau record de 59 % de la part totale des revenus (2020-2021). Les revenus du secteur public ont ensuite chuté à 38 % de la part totale des revenus en 2022-2023, et les indications provenant du secteur laissent présager que la part des revenus du secteur public continuera de baisser dans les années à venir.
- Malgré les tendances observées dans l'ensemble du secteur, les organismes à financement de base qui font rapport au CADAC ont enregistré une croissance annuelle des dons individuels sur une période de quatre ans, passant de 139 M\$ en 2019-2020 à 184 M\$ en 2022-2023, soit une augmentation de 32 %.
- Les revenus provenant des commandites d'entreprises et des subventions de fondations ont diminué pendant la pandémie, mais en 2022-2023, ils avaient tous deux dépassé les montants enregistrés en 2018-2019. Parallèlement, les revenus provenant de la collecte de fonds, ainsi que les dépenses qui y sont associées, ont diminué au cours de la période quinquennale.
- Les revenus des droits d'entrée, après une chute spectaculaire durant la pandémie, semblent s'être complètement rétablis, passant de 303 M\$ en 2018-2020 à 317 M\$ en 2022-2023 (+5 %). Étant donné que de nombreux diffuseurs artistiques et culturels signalent des difficultés à attirer le public dans leurs salles, cette reprise pourrait s'expliquer en partie par l'augmentation du prix des billets afin de compenser la baisse des revenus causée par une baisse de fréquentation.
- Les revenus des cotisations des membres ont également chuté considérablement pendant la pandémie, mais ils ont mis beaucoup plus de temps à se rétablir et n'ont pas encore atteint leur niveau de 2018-2019.

Dépenses organisationnelles

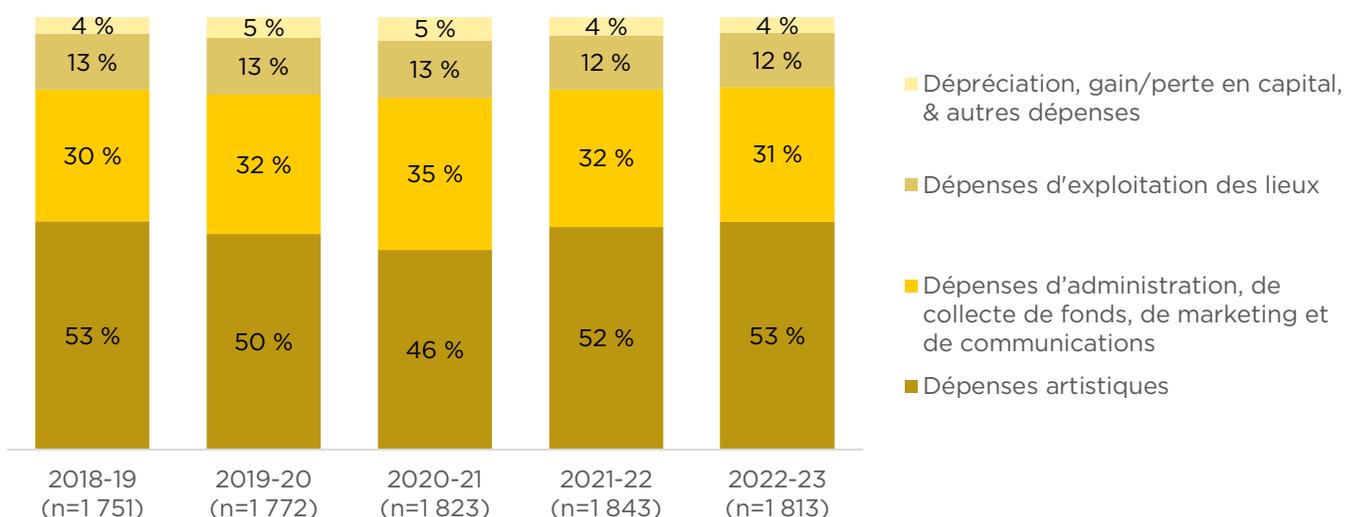
Outre les revenus, le CADAC fournit également des renseignements sur les dépenses organisationnelles. Les dépenses organisationnelles enregistrées dans le CADAC ont été regroupées en quatre catégories et présentées dans le graphique ci-dessous : dépenses artistiques (brun); dépenses d'administration, de collecte de fonds, de marketing et de communications (orange); dépenses d'exploitation des lieux (beige foncé); et dépréciation, gains/pertes en capital et autres dépenses (beige clair). Ces appellations comprennent les salaires et les coûts fixes liés aux résultats de chaque catégorie.

Figure 9 : Total des dépenses



La tendance relative aux dépenses organisationnelles a reflété celle observée du côté des revenus : une baisse des dépenses pendant la pandémie, suivie d'une forte augmentation qui a dépassé les niveaux précédant la pandémie. Au plus fort de la pandémie, en 2019-2020 et 2020-2021, les dépenses totales ont chuté à 1 647 M\$, soit une baisse de 23 % par rapport aux 2 141 M\$ dépensés en 2018-2019. Des indications tant internes qu'externes au secteur semblent indiquer que, si les dépenses ont globalement diminué puis se sont rétablies pendant la pandémie, les coûts des activités commerciales ont augmenté régulièrement chaque année depuis la période avant la pandémie, ce qui explique en partie la hausse importante des dépenses en 2022-2023.

Figure 10 : Répartition des dépenses



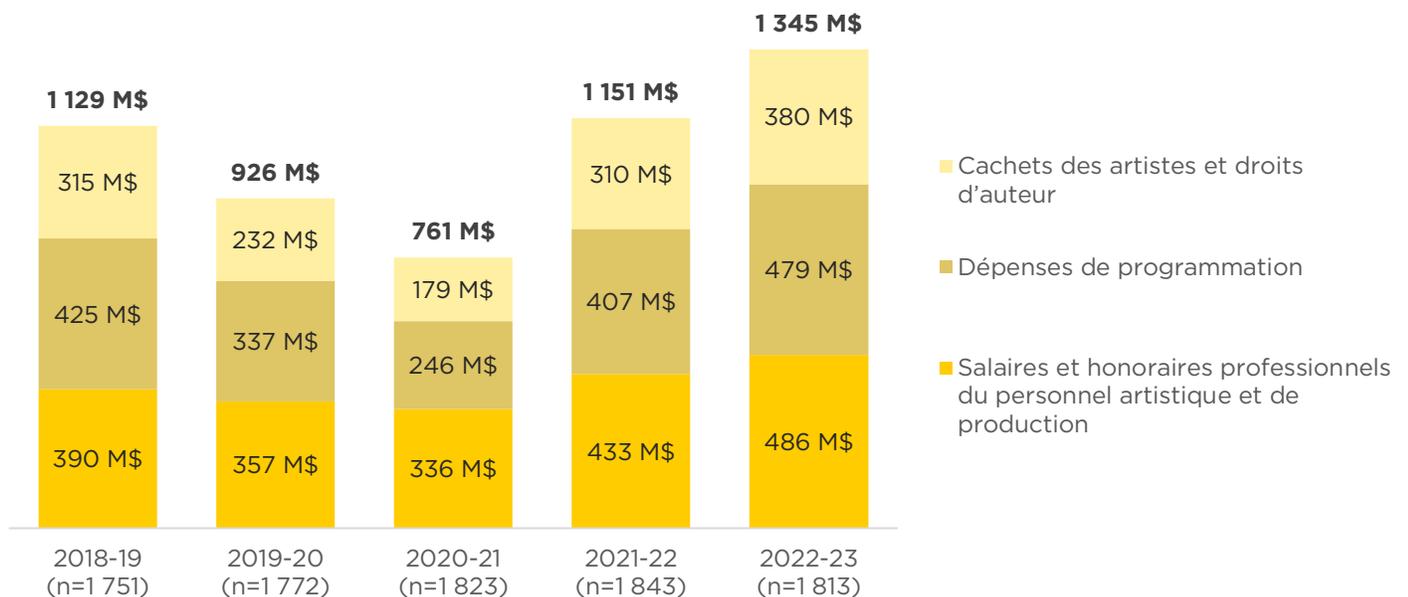
La répartition des dépenses entre 2018-2019 et 2022-2023 a étonnamment peu évolué. Les ratios des dépenses d'exploitation des lieux et des gains/pertes en capital et autres dépenses sont restés pratiquement inchangés tout au long de cette période quinquennale (chacun affichant une variation d'environ 1 %). Les dépenses d'administration, de collecte de fonds, de marketing et de communications ont représenté une part plus importante des dépenses globales, tandis que la part des dépenses artistiques a légèrement diminué de 8 %. La répartition des dépenses en 2022-2023 était presque identique à celle enregistrée en 2018-2019.

L'apport de l'aide gouvernementale en 2020 et 2021 et l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie ont inévitablement entraîné une forte augmentation des dépenses au cours des années suivantes. Les dépenses totales ont augmenté de 34,5 % en 2021-2022 par rapport à l'année précédente (passant de 1 647 M\$ à 2 234 M\$) et ont encore grimpé de 14 % l'année suivante (passant de 2 234 M\$ à 2 552 M\$).

Dépenses artistiques

Les figures 11 et 12 présentent le total des dépenses artistiques et leur répartition entre les dépenses de programmation, les salaires et les honoraires professionnels du personnel artistique et de production, et enfin les cachets des artistes et les droits d'auteur. Les montants totaux indiqués dans ce graphique correspondent à la série « Dépenses artistiques » (brun) de la figure 9.

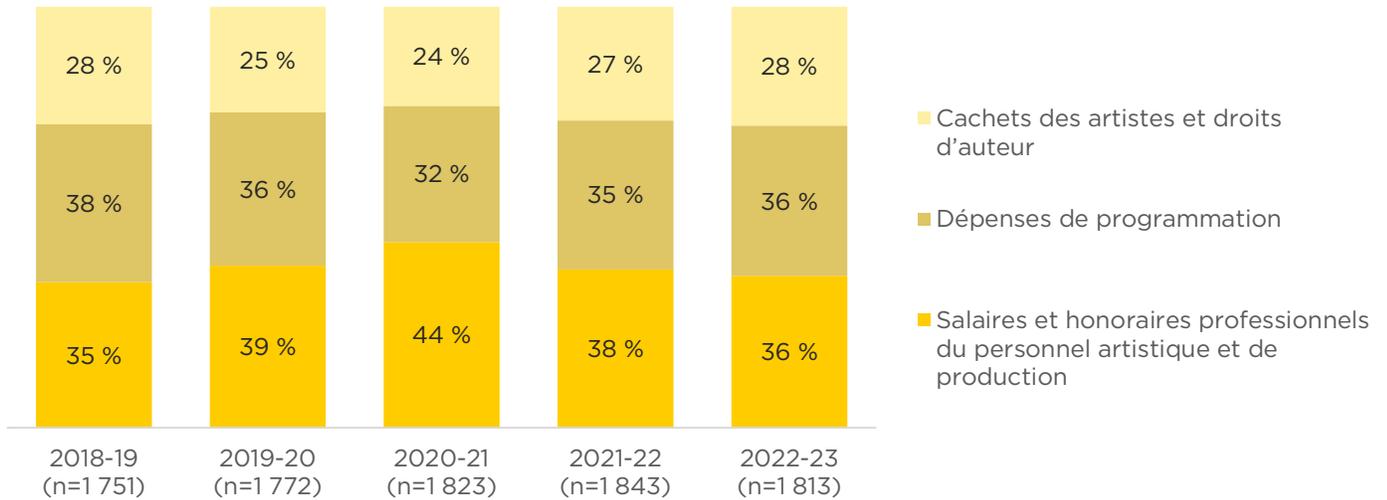
Figure 11 : Total des dépenses artistiques



Les coupes apportées par les organismes dans leurs dépenses ont été les plus évidentes dans les dépenses artistiques, qui sont passées de 1 129 M\$ en 2018-2019 à 761 M\$ en 2020-2021 (-33 %, voir la figure 11 ci-dessus). Si ce montant de 761 M\$ représentait 46 % de toutes les dépenses organisationnelles en 2020-2021, seulement 179 M\$ ont été versés aux artistes sous forme de droits

d'auteur, de cachets des artistes ou de frais de présentation ou de ventes. Pour mettre les choses en perspective, les organismes ont réussi à consacrer 11 % de leurs dépenses totales à la rémunération des artistes (contre 15 % en 2018-2019) à un moment où les artistes étaient les plus vulnérables. Ce montant représentait 24 % des dépenses artistiques totales des organismes, contre 28 % en 2018-2019 (voir la figure 12 ci-dessous).

Figure 12 : Répartition des dépenses artistiques

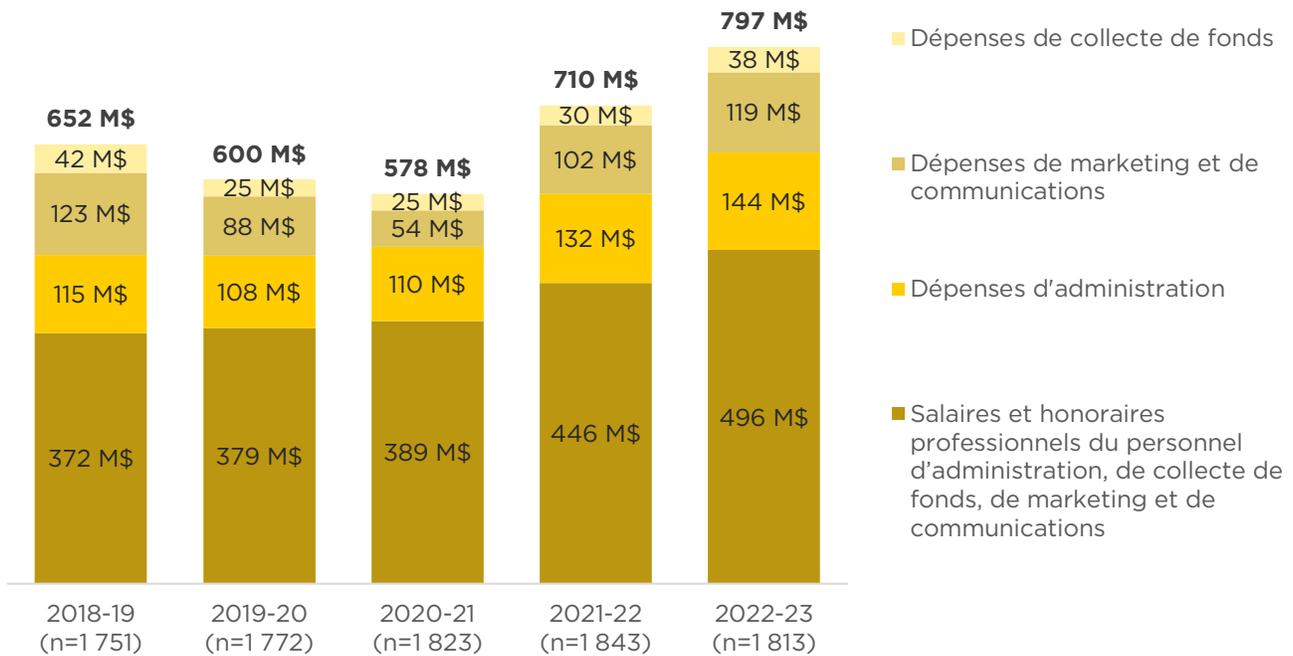


Si le versement des droits d'auteur et des cachets des artistes semble avoir repris en volume et en proportion des dépenses en 2022-2023 comparativement aux niveaux avant la pandémie, les dépenses de programmation ne se sont pas encore complètement rétablies. Comme on pouvait le prévoir, elles ont connu les plus fortes baisses en 2020-2021, passant de 425 M\$ en 2018-2019 (38 % des dépenses artistiques totales) à 246 M\$ en 2020-2021 (32 % des dépenses artistiques totales). Comparativement aux autres dépenses, salaires et cachets des artistes, les dépenses de programmation ne représentent que 36 % des dépenses artistiques totales, soit une légère baisse de - 2 % par rapport à 2018-2019.

Dépenses d'administration, de collecte de fonds, de marketing et de communications

Les figures 13 et 14 présentent l'évolution et la répartition des dépenses d'administration, de collecte de fonds, de marketing et de communications, ainsi que des salaires. Les montants totaux indiqués dans ce graphique correspondent à la série « Total des dépenses d'administration, de collecte de fonds, de marketing et de communication » (orange) de la figure 9.

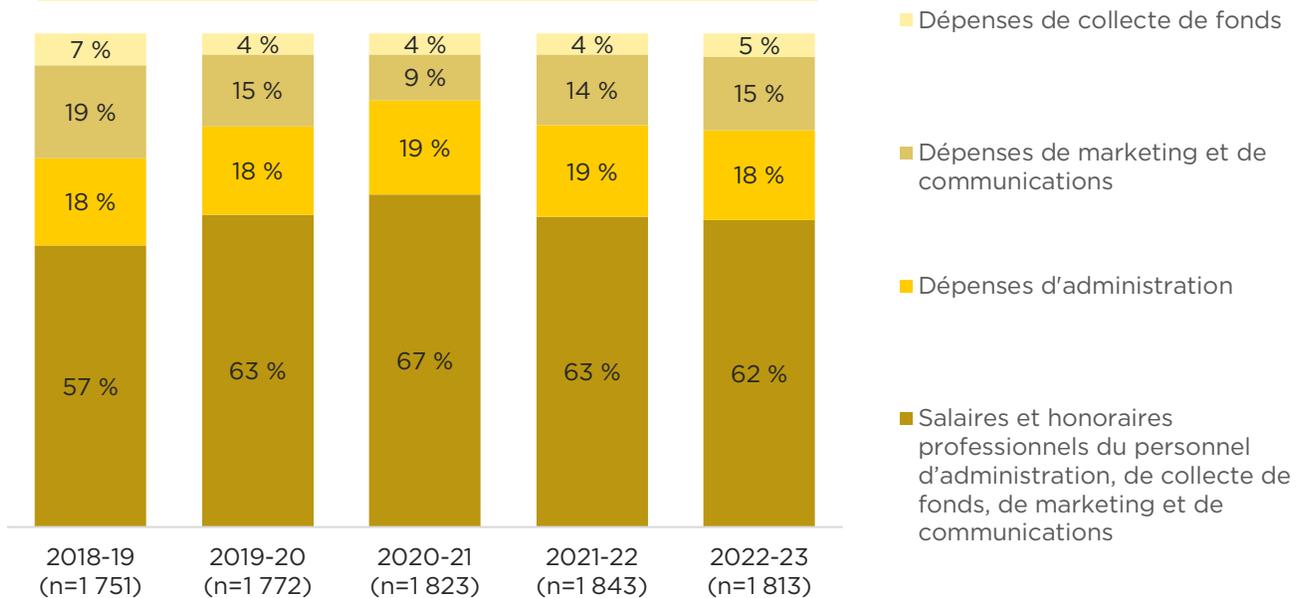
Figure 13 : Total des dépenses d'administration, de collecte de fonds, de marketing, et de communications



Les dépenses d'administration et de marketing, tout comme les coûts d'exploitation des lieux, ont également diminué entre 2018 et 2021, mais cette baisse n'a pas été aussi forte que celle des dépenses artistiques.

La diminution globale des coûts d'administration et de marketing est principalement attribuable à la baisse des coûts liés à la collecte de fonds (et, par conséquent, des activités) et à la réduction des activités de marketing et de communications en raison de l'offre limitée de programmes à promouvoir. L'augmentation des dépenses d'administration comprend les loyers et les hypothèques des bureaux et locaux administratifs : au total, ces dépenses d'administration (qui comprennent également des éléments tels que les frais de déplacement non artistiques et les intérêts bancaires) ont augmenté de +25 % entre 2018-2019 et 2022-2023. On peut supposer qu'une partie importante de cette augmentation s'explique par la hausse des coûts de location et d'exploitation des bureaux et des locaux administratifs. Toutefois, l'augmentation des dépenses d'administration au cours de la période a été proportionnelle à l'augmentation globale de l'ensemble des dépenses d'administration, de marketing et de collecte de fonds pendant cette période, puisqu'elles sont restées stables à 18 % de cette enveloppe entre 2018-2019 et 2022-2023 (voir figure 14 ci-dessous).

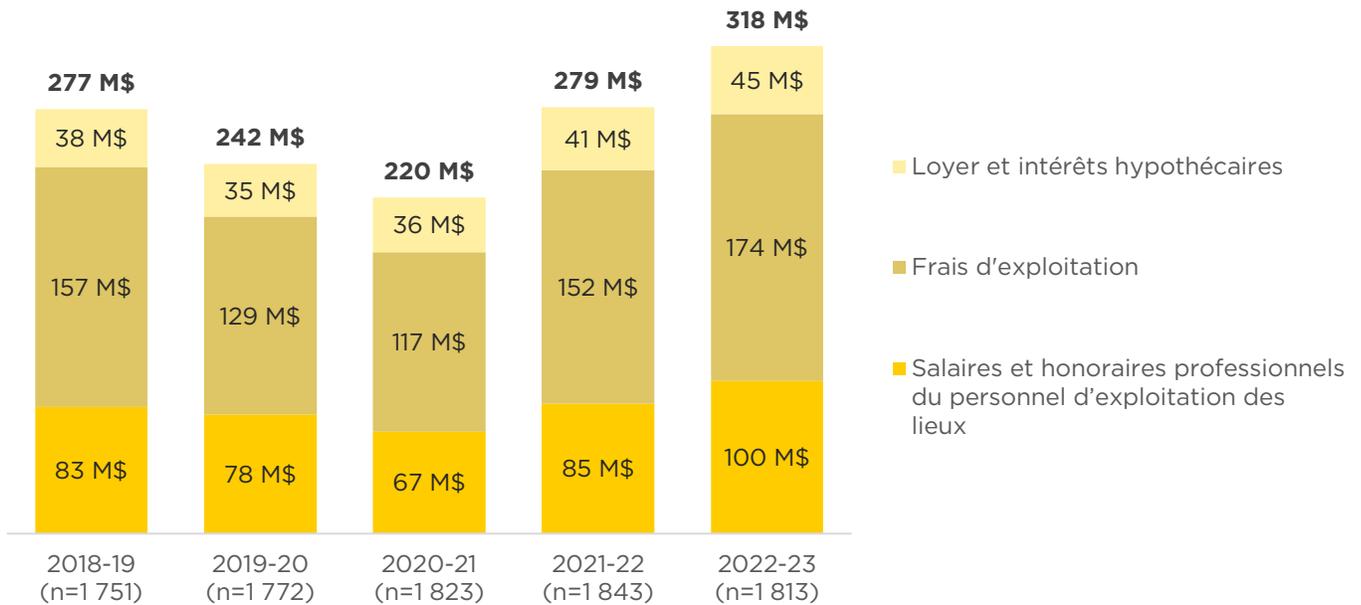
Figure 14 : Répartition des dépenses d'administration, de collecte de fonds, de marketing et de communications



Parallèlement, les salaires du personnel administratif et de marketing ainsi que les honoraires professionnels ont augmenté au cours des cinq années à l'étude, passant à +33 % entre 2018-2019 et 2022-2023. Les salaires représentaient 62 % des dépenses d'administration, de collecte de fonds, de marketing et de communications en 2022-2023, contre seulement 57 % en 2018-2019. Cette augmentation de la part des salaires du personnel administratif et des honoraires professionnels peut s'expliquer en partie par la nécessité d'augmenter les salaires pour fidéliser les employés dans une période de transition et d'inflation postpandémique, ou par les efforts des dirigeants artistiques cherchant à augmenter les salaires afin d'atteindre le salaire minimum vital. L'augmentation des salaires du personnel administratif est supérieure à l'augmentation moyenne des salaires dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs au Canada (22 % entre 2018 et 2023 selon Statistique Canada).^{lv}

Dépenses d'exploitation des lieux

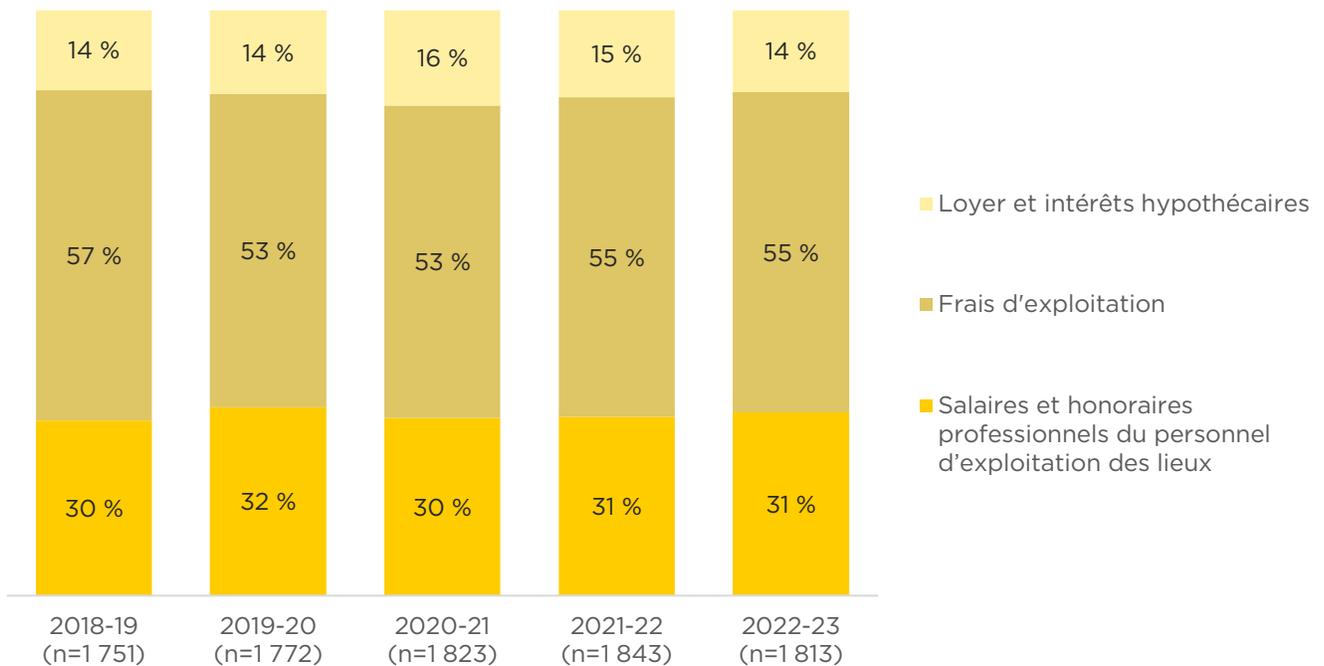
Les figures 15 et 16 illustrent l'évolution et la répartition des dépenses d'exploitation des lieux, y compris le loyer ou les intérêts hypothécaires, les frais d'exploitation et les salaires, et les honoraires professionnels du personnel d'exploitation des lieux. Les montants totaux indiqués dans ce graphique correspondent à la série « Total des dépenses d'exploitation des lieux » (beige foncé) de la figure 9.

Figure 15 : Total des dépenses d'exploitation des lieux

Les changements liés aux dépenses d'exploitation des lieux ont été moins importants que dans d'autres domaines : malgré des défis considérables, notamment les confinements imposés durant la pandémie et l'augmentation des loyers, les organismes ont continué d'investir dans les locaux de représentation et d'entreposage, ainsi que dans le personnel nécessaire à leur fonctionnement. Les frais d'exploitation, y compris les loyers et l'entreposage de la collection permanente, ont augmenté de 11 %, passant de 157 M\$ en 2018-2019 à 174 M\$ en 2022-2023. Encore une fois, cela s'explique vraisemblablement par la hausse des loyers et des intérêts hypothécaires, parallèlement à des hausses importantes du taux directeur de la Banque du Canada à partir de 2022.

Les salaires et les honoraires professionnels du personnel d'exploitation des lieux ont connu des fluctuations comparables à celles des salaires du personnel artistique, chutant de 83 M\$ à 67 M\$ entre 2018-2019 et 2020-2021 (-19 %), avant de remonter à 100 M\$ en 2022-2023 (+49 % par rapport au seuil enregistré en 2020-2021, +21 % par rapport à 2018-2019).

Les dépenses d'exploitation des lieux semblent être les dépenses les plus fixes en termes de répartition, car les loyers et les intérêts hypothécaires, les frais d'exploitation et les salaires et les honoraires évoluent presque tous proportionnellement à la réduction ou à l'augmentation de l'enveloppe. Leur répartition était également très semblable en 2022-2023 en comparaison avec 2018-2019 (voir la figure 16 ci-dessous) : 14 % pour le loyer ou les intérêts hypothécaires (aucun changement), 55 % pour les frais d'exploitation (-2 %) et 31 % pour les salaires et les honoraires professionnels du personnel d'exploitation des lieux (+1 %).

Figure 16 : Répartition des dépenses d'exploitation des lieux

Malgré l'apparence de changements progressifs dans les coûts d'exploitation des locaux culturels, les commentaires et les données provenant du secteur laissent entendre que la disponibilité et l'abordabilité des locaux culturels demeurent une menace importante pour le secteur. Les données fournies par l'Ontario Nonprofit Network confirment que 79 % des organismes sans but lucratif œuvrant dans les domaines des arts, de la culture, du patrimoine et du tourisme interrogés en 2023 occupaient les mêmes locaux que l'année précédente. Lorsque le secteur a commencé à se redresser en 2021, les dépenses liées aux lieux ont considérablement augmenté, sans doute en raison des coûts de l'accès à de nouveaux espaces, de la flambée des taux d'intérêt par rapport aux années précédant la pandémie et de la hausse des loyers dans de nombreux centres culturels du pays. Par exemple, un rapport de 2023 sur l'état des salles de spectacle à Toronto a révélé que 75 % des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête communautaire considéraient que les salles de spectacle étaient menacées ou en danger.^{lvii} Ce rapport a également donné un aperçu de la hausse astronomique des coûts d'exploitation des lieux et des organismes culturels, certains citant une augmentation des tarifs d'assurance atteignant jusqu'à 4 000 % pendant la pandémie.^{lviii}

Sommaires des dépenses

Les données indiquent que les dépenses ont suivi la même tendance que les revenus pendant la pandémie. Les organismes ont réduit leurs dépenses là où cela était possible, puis ont progressivement recommencé à dépenser, pour finalement dépasser les niveaux avant la pandémie en 2021-2022 et poursuivre leur hausse en 2022-2023. Comme il a été mentionné précédemment, la reprise des dépenses, qui est un indicateur du bien-être des organismes, doit être considérée dans un

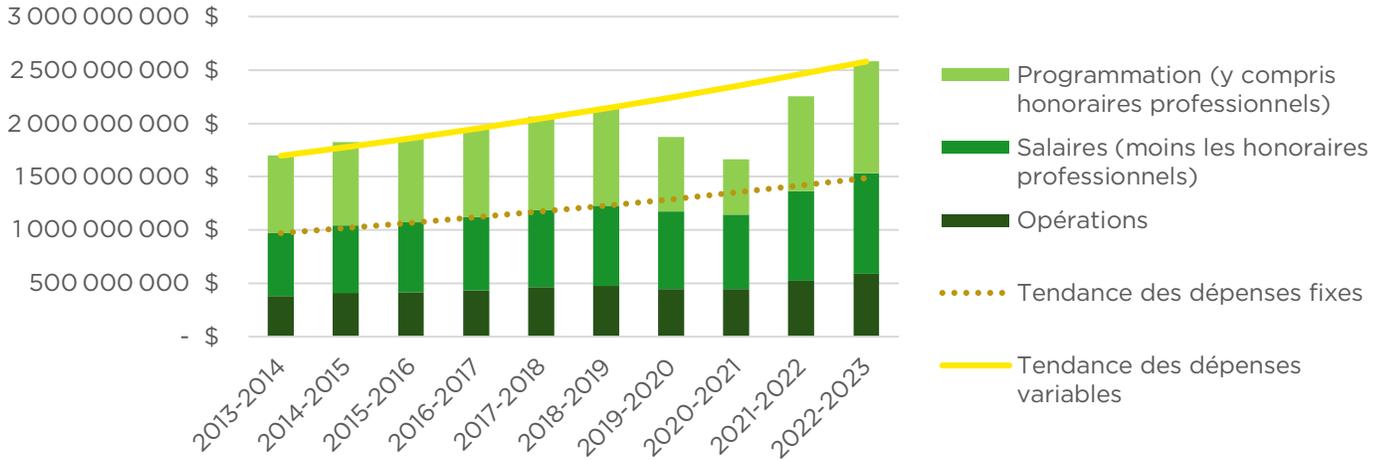
contexte où le pouvoir d'achat a diminué en raison de l'inflation. La reprise observée n'indique donc pas nécessairement un rétablissement complet.

- Les dépenses totales ont chuté à 1 647 M\$ pendant la pandémie (2020-2021), soit une baisse de 23 % comparativement aux 2 141 M\$ dépensés en 2018-2019. En 2022-2023, elles sont remontées à plus de 2 552 M\$: cette année-là, les organismes ont dépensé 20 % de plus qu'en 2018-2019.
- Pendant la pandémie, les coupes dans les dépenses artistiques ont été les plus draconiennes, ces dépenses ayant chuté de 33 % entre 2018-2019 et 2020-2021. Les salaires et les rémunérations des artistes ont aussi baissé pendant cette période. En 2020-2021, les organismes ont consacré 0,11 \$ de chaque dollar dépensé aux artistes sous forme de frais, de redevances et de ventes, contre 0,15 \$ en 2018-2019 et 2022-2023.
- Les dépenses d'administration, de marketing et de collecte de fonds ont connu une contraction semblable : les frais de location ou d'achat de locaux, ainsi que les frais d'exploitation ont augmenté, tandis que les dépenses de collecte de fonds ont stagné.
- Alors que les salaires du personnel artistique et d'exploitation des lieux ont chuté avant de regagner leur niveau avant la pandémie, les salaires du personnel administratif ont augmenté chaque année. Il s'agit de la seule catégorie où cette tendance a été observée, ce qui semble indiquer que de nombreux organismes ont privilégié la rémunération du personnel administratif et de la direction afin d'assurer leur subsistance pendant la crise.
- Les frais d'exploitation des locaux et des lieux culturels n'ont jamais été aussi élevés. Les coûts liés au personnel, aux intérêts hypothécaires, aux loyers et aux versements hypothécaires ont augmenté de 100 M\$ entre 2020-2021 et 2022-2023, soit une hausse de 49 %.

Composition des dépenses

Le graphique suivant présente les tendances observées dans la composition des dépenses des organismes sur une période de dix ans. Les lignes de tendance suivent le taux de croissance annuel composé observé entre 2013-2014 et 2018-2019 et permettent d'illustrer dans quelle mesure les dépenses fixes et variables ont retrouvé leur niveau de croissance antérieur à la pandémie. La ligne inférieure (brun) représente la tendance des dépenses fixes, c'est-à-dire les dépenses organisationnelles que l'on ne peut réduire temporairement, comme les salaires permanents (vert), l'entretien des lieux et les autres frais d'exploitation obligatoires (vert foncé). La ligne supérieure (jaune) suit la tendance des dépenses variables (vert clair), qui comprennent les dépenses de programmation et les contrats de travail (frais professionnel).

Figure 17: Composition des dépenses



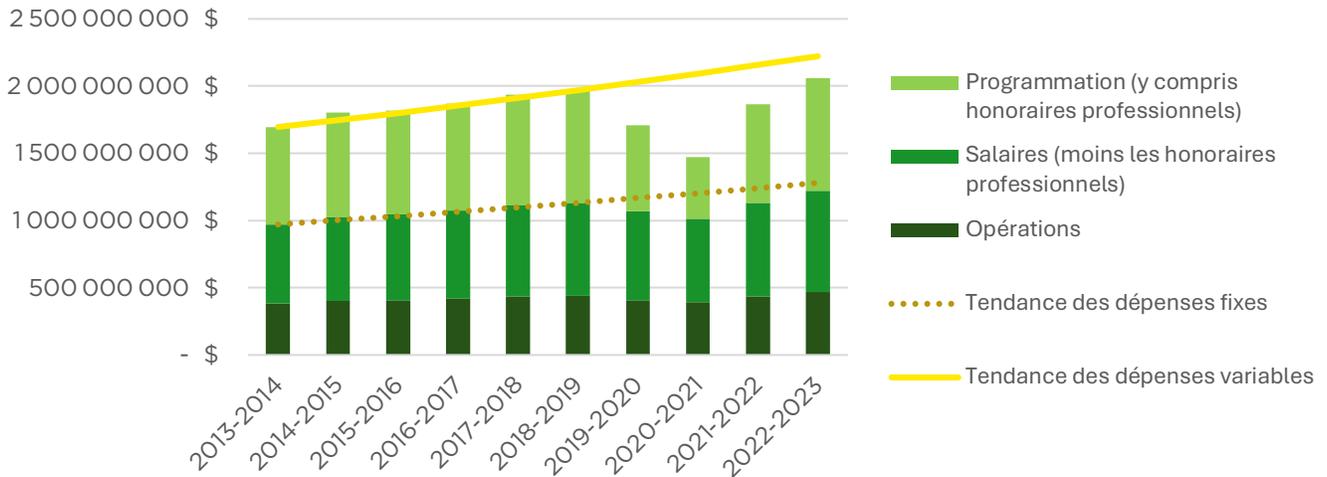
De manière générale, ce graphique montre que les organismes ont réagi avec sérieux aux mesures de confinement imposées pendant la pandémie en réduisant de moitié environ leurs coûts variables et discrétionnaires liés à la programmation. Malgré une très légère baisse pendant les confinements de la COVID (2019-2020 à 2020-2021), les dépenses opérationnelles fixes et les salaires ont largement suivi les tendances précédant la pandémie. Pour les organismes dont le modèle de gestion repose fortement sur la présence en personne, la nature des dépenses de programmation a sans doute été réorientée vers l'investissement dans de nouveaux types d'activités génératrices de revenus ou simplement vers le maintien de l'engagement du public, conformément au mandat culturel de chaque organisme. Ce graphique, qui offre une occasion unique d'observer les résultats financiers de ce secteur pendant une période d'extrême tension, illustre l'importance des dépenses obligatoires dans les coûts d'exploitation des organismes artistiques : en effet, plus de la moitié des dépenses des organismes semblent nécessaires, même en situation d'urgence. Cette apparente rigidité des obligations financières fixes des organismes souligne la précarité financière du secteur.

En 2022-2023, les tendances illustrées dans ce graphique laissent entrevoir que les organismes seront revenus à leurs niveaux de dépenses avant la pandémie. Après avoir surmonté les perturbations sans précédent causées par les confinements, les organismes ont continué d'investir massivement dans la programmation et les salaires, afin de contrer la précarité croissante : les organismes artistiques financés par des subventions de base ont dépensé en moyenne 412 680 \$ en salaires en 2022-2023, contre 394 553 \$ en 2018-2019.

Le graphique suivant présente les mêmes données après correction pour l'inflation et fournit ainsi une analyse différente, et peut-être plus précise, de l'évolution des dépenses par rapport aux tendances annuelles. En résumé, les montants en dollars indiqués dans ce graphique ont été normalisés de manière que chaque dollar ait approximativement le même pouvoir d'achat chaque année. Par exemple, un artiste facturera davantage pour une prestation en raison de l'augmentation de son coût de la vie; en tenant compte de l'inflation, des cachets d'artiste d'une valeur de 100 000 \$ devraient représenter approximativement le même montant de prestation au cours de la première et de la

dernière année de cette visualisation. Par conséquent, ce graphique constitue un meilleur indicateur du niveau d'activités des organismes (indépendamment de la valeur en dollars de leurs dépenses, qui augmente progressivement en raison de l'inflation).

Figure 18 : Composition des dépenses, après correction pour l'inflation (dollars chaînés - 2014)



Sachant que les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, l'évolution des comportements des consommateurs et les mesures de relance économique (entre autres facteurs) ont entraîné des taux d'inflation exceptionnels pendant la pandémie, cette visualisation offre une perspective plus claire du retour des organismes artistiques à leurs niveaux d'activités qui précédaient la pandémie.

Si le premier graphique montrait que la valeur monétaire des coûts avait considérablement augmenté par rapport à celle observée avant la pandémie, cette illustration montre que la quantité de produits et de services que les organismes peuvent fournir à ces prix inflationnistes reste inférieure aux niveaux antérieurs.

Une inflation excessive signifie qu'un dollar rapporte moins que les années précédentes en termes de personnel, de fournitures et de programmation : compte tenu de l'inflation, les organismes ont dépensé 620 M\$ de moins en 2020-2021 que ce qu'ils auraient dû dépenser en suivant les tendances antérieures à la pandémie (-15,8 %) et ont encore dépensé 165 M\$ de moins en 2022-2023 que ce qu'ils auraient dû dépenser si le secteur n'avait pas été touché par la pandémie (-7,4 %). La plupart des restrictions budgétaires visaient les dépenses de programmation (-11 % en 2022-2023 comparativement à la tendance des dépenses discrétionnaires), plutôt que les salaires et les opérations (-4,8 % en 2022-2023 comparativement à la tendance des dépenses fixes).

Ces chiffres indiquent que, même si les dépenses des organismes ont effectivement « rebondi » depuis leur niveau plancher, elles ne sont toujours pas revenues à leur tendance avant la pandémie et pourraient ne jamais rattraper le terrain perdu : entre 2019-2020 et 2022-2023, les dépenses des organismes culturels qui auraient autrement contribué à l'économie canadienne ont affiché un écart de près de 1 400 M\$.

D'après une analyse des données d'une enquête menée par Statistique Canada en janvier et février 2023, son auteur a conclu que « plus de la moitié des organismes et des entreprises du secteur des arts, du patrimoine et du divertissement (53 %) estiment que l'inflation croissante constitue un obstacle pour eux », et près de 70 % d'entre eux affirment qu'ils sont susceptibles ou très susceptibles de refiler ces coûts à leurs clients et mécènes.^{lix}

Sommaire de la composition des dépenses

Les données révèlent que les coûts de programmation variables et discrétionnaires ont été les plus exposés aux coupes budgétaires pendant la pandémie. Parallèlement, les dépenses opérationnelles fixes et les salaires ont largement suivi les tendances observées avant la pandémie. Étant donné que plus de la moitié des dépenses organisationnelles étaient consacrées à des coûts fixes ou « essentiels », les organismes inclus dans cet ensemble de données semblent avoir une marge de manœuvre limitée en matière de dépenses, même en cas de crise telle qu'une pandémie mondiale. Cette rigidité apparente met en évidence la précarité financière du secteur.

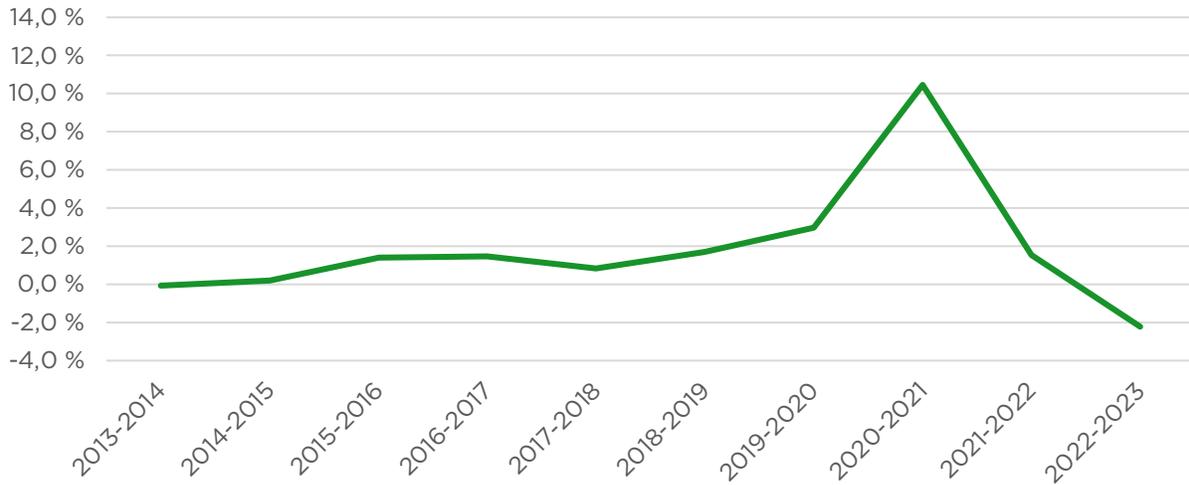
- Les organismes ont réagi avec sérieux aux mesures de confinement liées à la pandémie en réduisant de moitié environ leurs coûts de programmation variables et discrétionnaires. Cependant, plus de la moitié des dépenses organisationnelles, telles que les salaires et les dépenses d'exploitation semblaient nécessaires, même en situation d'urgence.
- Les coupes dans les dépenses variables et discrétionnaires ont notamment visé le personnel contractuel et temporaire, ce qui signifie que les personnes occupant les postes les plus précaires ont été les plus touchées par les mesures de réduction des coûts.
- Si les dépenses globales des organismes semblent s'être redressées par rapport à 2020-2021, l'inflation excessive a réduit leur pouvoir d'achat comparativement aux années précédentes, ce qui exerce une pression sur leurs budgets malgré une croissance apparente de leurs revenus totaux.

Santé financière du secteur

Cette section donne un aperçu de la santé financière et du rendement du secteur.

Dans la figure 19, l'excédent ou le déficit s'apparente à la rentabilité des entreprises à but lucratif, c'est-à-dire l'écart entre les revenus et les dépenses (en pourcentage des revenus).

Figure 19: Excédent/déficit de fonctionnement (% des revenus totaux)



Le secteur a légèrement augmenté ses dépenses entre la période allant de 2013-2014 à 2018-2019 (moyenne de 0,9 % sur six ans). Les effets de la pandémie de COVID-19 sont visibles à partir de 2019-2020 : une hausse importante de l'excédent déclaré (jusqu'à 10,5 % en 2020-2021), suivie d'une forte baisse et du plus important déficit enregistré sur une période de dix ans (-2,2 %) en 2022-2023.

La tendance était comparable entre les organismes dont les revenus annuels étaient inférieurs à 1 M\$ et ceux dont les revenus dépassaient 1 M\$.

Fig. 20 : Excédent/déficit de fonctionnement (% des revenus totaux) des org. < 1 M\$

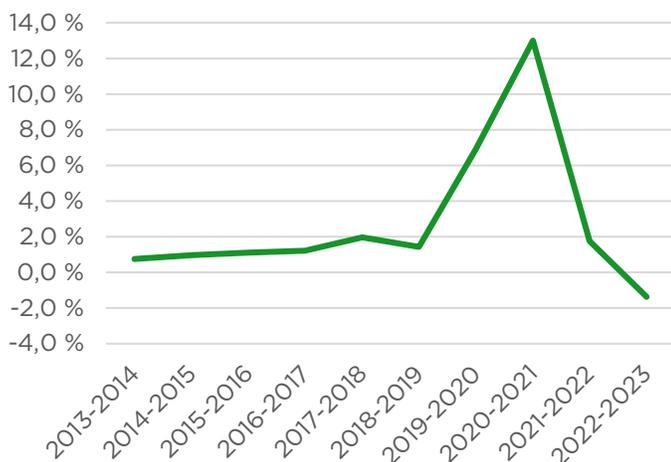


Fig. 21: Excédent/déficit de fonctionnement (% des revenus totaux) des org. > 1 M\$

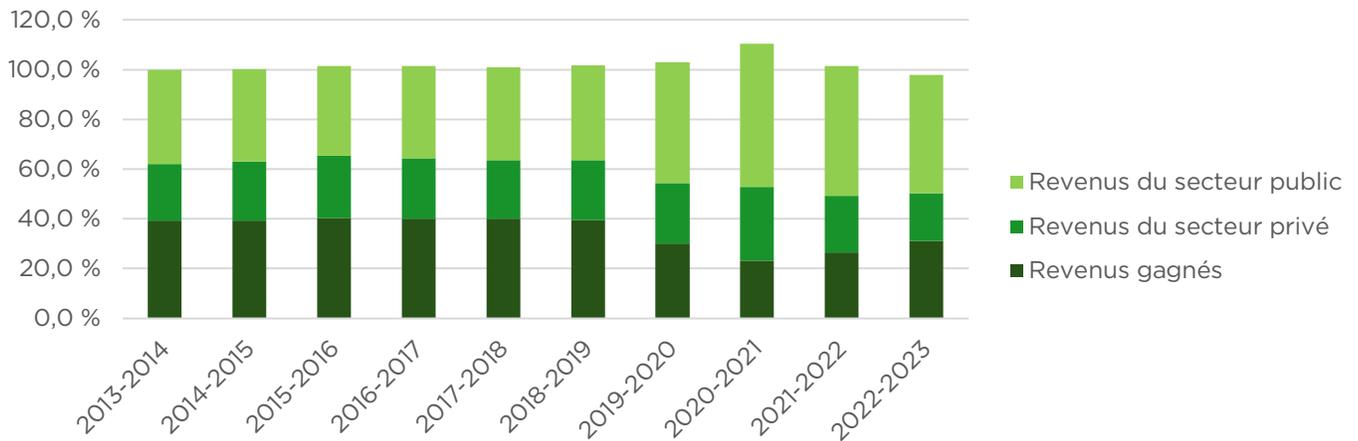


Les petits organismes ont enregistré un excédent plus élevé en 2019-2020 que les grands organismes, ce qui pourrait s'expliquer par différents facteurs : les petits organismes ont peut-être réussi à réduire leurs dépenses plus rapidement pour composer avec les répercussions de la pandémie; les mesures de soutien gouvernementales représentaient une part plus importante du revenu total des organismes;

ou les petits organismes ont fait preuve de plus de souplesse pour trouver des sources de revenus qui ne nécessitaient pas la présence physique d'un public.

Le graphique ci-dessous fournit des précisions sur la répartition des revenus examinée précédemment (figure 2) en indiquant la contribution des différentes sources de revenus par rapport aux dépenses. Ce graphique est à échelle, de sorte que les montants supérieurs ou inférieurs à 100 % correspondent à l'excédent ou au déficit de fonctionnement indiqué à la figure 19.

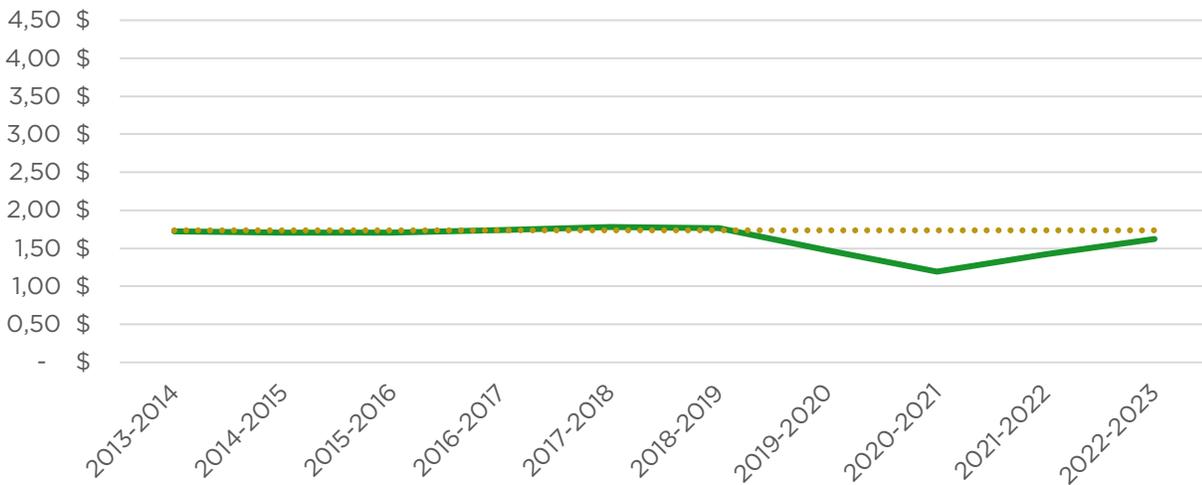
Figure 22 : Contribution par catégorie de revenu



Vu la baisse importante des revenus gagnés et les fluctuations des revenus du secteur privé entre 2019 et 2022, il est clair que les revenus du secteur public ont plus que compensé le manque à gagner (par rapport aux dépenses) et que l'aide publique est à l'origine des excédents inhabituels observés pendant la pandémie. Toutefois, il est également évident que les revenus du secteur privé et les revenus gagnés sont bien inférieurs aux niveaux antérieurs à la pandémie et qu'aucun des deux n'avait retrouvé sa part du total des revenus en 2022-2023. Étant donné la suppression des programmes d'aide d'urgence, la marge de sécurité offerte par quelques excédents exceptionnels ne saurait soutenir le secteur à long terme sans une croissance continue des revenus du secteur privé et des revenus gagnés.

Le graphique suivant fournit un indicateur permettant d'évaluer dans quelle mesure les organismes ont pu recouvrer leur capacité à générer des revenus depuis le début de la pandémie.

Figure 23: Revenu par dollar d'actifs nets



Avant la pandémie, les organismes généraient 1,74 \$ pour chaque dollar d'actifs nets inscrit à leur bilan. En 2022-2023, leur capacité de gain n'avait pas encore retrouvé son niveau avant la pandémie, s'établissant à 1,63 \$ par dollar d'actifs nets. Ce graphique ne se prête pas à des rajustements pour l'inflation, car les actifs à long terme sont évalués à leur prix d'achat. Après les niveaux élevés d'inflation observés pendant la pandémie, cet indicateur devrait dépasser la moyenne avant la pandémie pour marquer un retour à la tendance précédant la pandémie (représentée par la ligne pointillée brune).

Figure 24 : Revenu par dollar d'actifs nets des organismes < 1 M\$

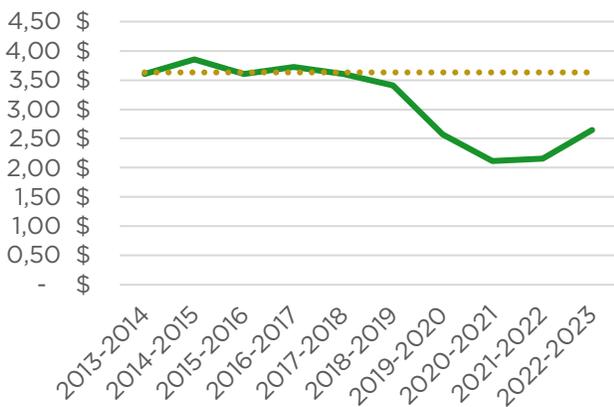


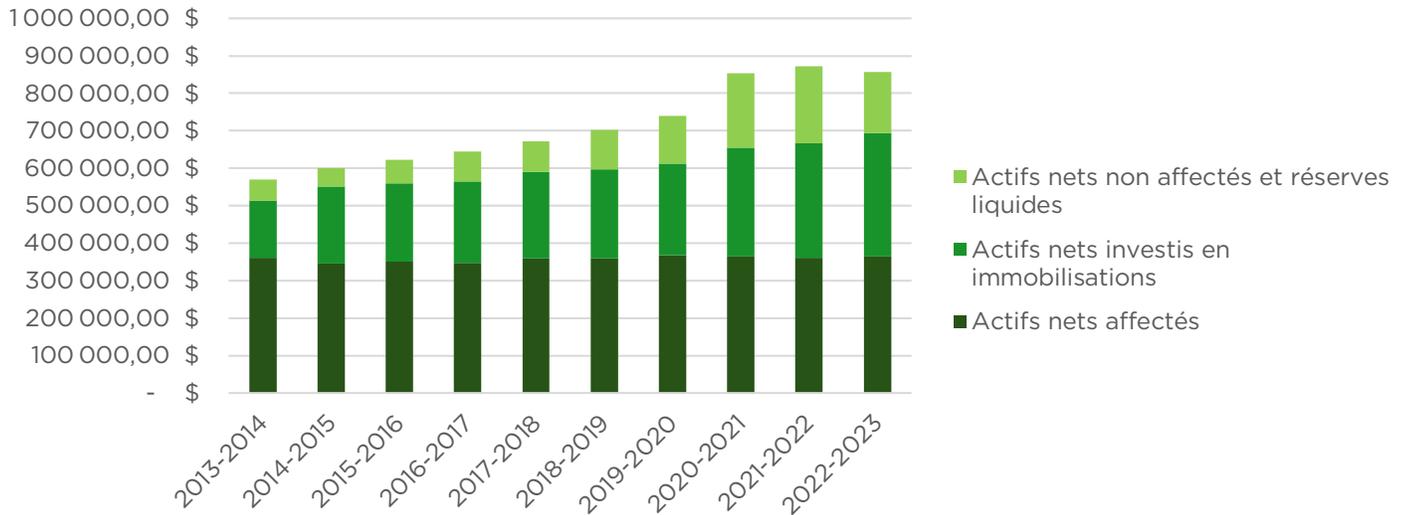
Figure 25 : Revenu par dollar d'actifs nets des organismes > 1 M\$



L'examen de ces ratios pour les organismes dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur ou inférieur à 1 M\$ révèle que les petits organismes ont, par le passé, généré des revenus nettement plus élevés par rapport à leurs investissements (environ 3,60 \$ pour les organismes de moins de 1 M\$ contre

1,50 \$ pour les organismes de plus de 1 M\$). Cependant, ces petits organismes ont mis beaucoup plus de temps à se rétablir que les grands organismes, qui ont atteint leur objectif en 2022-2023.

Figure 26: Composition du total des actifs nets



La figure 26 présente la composition du total des actifs nets en fonction de leur liquidité. De 2013-2014 à 2018-2019, les organismes ont presque doublé leurs actifs nets non affectés et leurs réserves liquides (une augmentation de 90 %), révélant ainsi une tendance positive en matière de liquidités comparativement aux années précédant la pandémie. L’injection de fonds publics et l’ajout de dettes à long terme pendant la pandémie leur ont fourni des liquidités. Il est possible que la croissance importante des fonds de dotation aux arts durant la pandémie ait également contribué à l’augmentation des actifs affectés.

Figure 27: Composition du total des actifs nets des organismes < 1 M \$

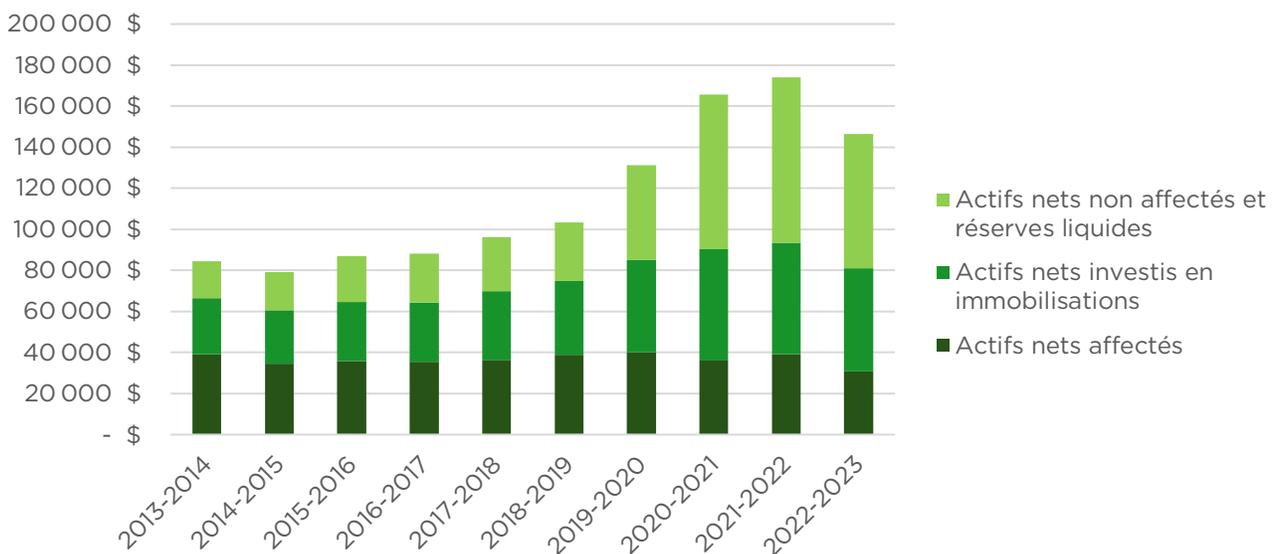
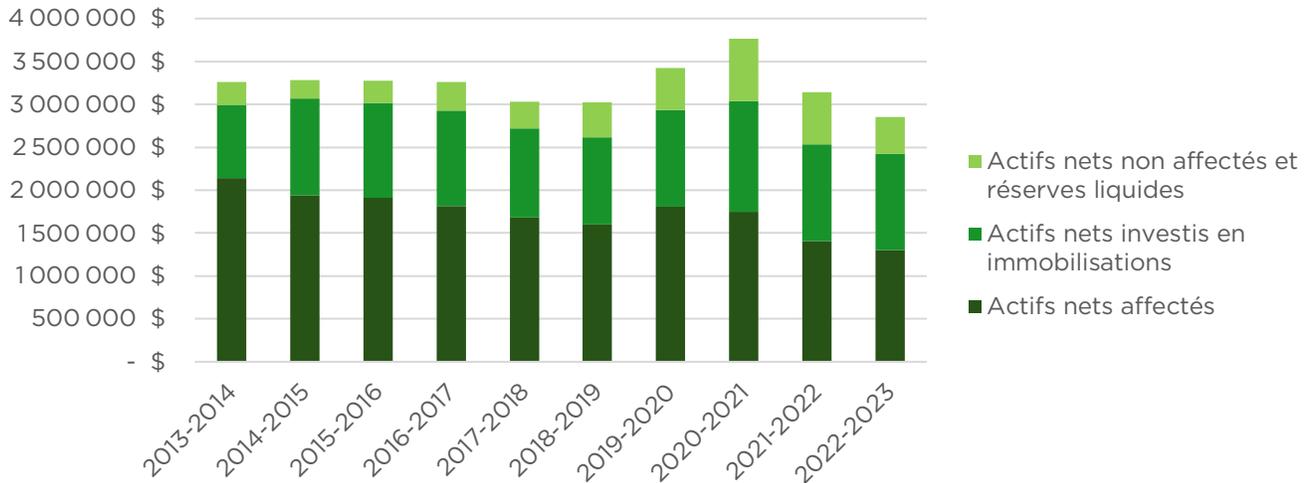


Figure 28: Composition du total des actifs nets des organismes > 1 M \$

En comparant la liquidité des petits et des grands organismes, une tendance intéressante se dégage : les petits organismes affichaient des ratios d'actifs nets affectés et non affectés et des réserves liquides nettement plus élevés que leurs homologues de grande taille. Ce constat confirme qu'ils ont fait preuve d'une plus grande souplesse dans la réduction de leurs dépenses et l'affectation de fonds de soutien aux réserves affectées et non affectées afin de soutenir une reprise à plus long terme après la pandémie. Parallèlement, les grands organismes, qui ont des masses salariales et des dépenses d'exploitation des lieux plus élevés, ont fait preuve d'une flexibilité nettement moindre et ont affiché un ratio de fonds de roulement collectif beaucoup plus faible (1,2 %) en 2022-2023 que les petits organismes (1,8 %).

Sommaire de la santé financière

Après avoir enregistré pendant près d'une décennie des excédents allant de 0,0 % à 2,0 %, le secteur dans son ensemble a vu ses excédents monter en flèche pendant la pandémie pour atteindre 10,5 %, suivis d'un déficit de -2,2 % en 2022-2023. Le financement public a soutenu le secteur pendant la pandémie, mais la baisse de la valeur des revenus du secteur privé et des revenus gagnés, conjuguée à la suppression des programmes de financement d'urgence, signifie que le secteur devra connaître une croissance significative dans plusieurs domaines de financement afin de continuer à subvenir à ses besoins.

- Dans l'ensemble, les organismes ont signalé une hausse importante de leurs excédents déclarés (10,5 % du total des revenus en 2020-2021).
- Les petits organismes (< 1 M\$) ont enregistré des excédents plus élevés que les grands organismes (> 1 M\$) en 2020-2021.

- Les organismes, petits et grands, ont connu des baisses semblables et ont enregistré des déficits d'environ -2,2 % en 2022-2023.
- La capacité des organismes à générer des revenus a également diminué pendant la pandémie et ne s'est pas encore rétablie. Les organismes dont le budget est inférieur à 1 M\$, qui ont traditionnellement un rendement du capital investi plus élevé (3,60 \$) que ceux dont le budget est supérieur à 1 M\$ (1,50 \$), peinent à générer le même rendement qu'avant la pandémie.
- Les organismes ont déclaré des réserves non affectées et affectées nettement plus élevées à partir de 2020-2021. Les petits organismes étaient beaucoup plus susceptibles que les grands organismes d'avoir affecté des ressources à des fonds de réserve, ce qui semble indiquer une fois de plus que les petits organismes étaient, dans une certaine mesure, mieux adaptés pour résister aux perturbations causées par la pandémie, du moins pendant sa phase la plus intense.

Perspectives 2024

Selon certaines sources, les secteurs des arts et du patrimoine semblaient afficher des tendances positives en 2023, au début de la relance postpandémique. Après deux années marquées par une baisse spectaculaire des revenus, la fermeture de salles et des interventions financières sans précédent de la part des gouvernements fédéral et provinciaux, les organismes ont déclaré une croissance de leurs revenus de 50 %, 100 % ou même 200 %. Une analyse de Statistique Canada portant sur les données de 2022 relatives aux arts, à la culture, aux sports et aux loisirs offre des perspectives circonspectes, mais néanmoins optimistes pour le secteur :

« Les industries offrant des services dans les secteurs de la culture, des arts, des spectacles et des loisirs continueront de se relever de la pandémie, laquelle a eu des effets dévastateurs dans ces secteurs pendant deux ans. En raison de certains facteurs qui existaient déjà avant la pandémie ainsi que des changements dans les préférences des consommateurs à la suite de la pandémie, les industries de l'édition sont les seules pour lesquelles la reprise demeure imprécise pour les prochaines années. Quant aux autres industries, même si les restrictions ont été levées, une reprise complète sera perturbée par l'inflation et l'augmentation des coûts des produits de première nécessité, ainsi que par le revenu discrétionnaire des ménages; cela pourrait retarder la reprise complète des revenus de ces industries par rapport aux niveaux observés avant la pandémie. »^{lx}

Le rapport fait état d'une croissance significative dans le secteur des arts de la scène en 2022, les revenus du secteur sans but lucratif ayant augmenté de 71 % et ceux du secteur à but lucratif de 56 %.^{lxi} Les statistiques nationales sur les indicateurs culturels publiées en septembre 2024 ont montré une augmentation continue du PIB nominal dans la plupart des domaines culturels, parallèlement à une reprise lente mais constante de l'emploi dans le secteur culturel.^{lxii} Une autre tendance positive observée plus haut dans le présent rapport est la volonté des donateurs de continuer à soutenir les arts : une enquête menée par Nanos et Affaires / Arts en novembre 2024 a révélé que les dons prévus pour les arts étaient 12 % plus élevés en 2024 qu'en 2022.^{lxiii} Un certain nombre de rapports ont également laissé entrevoir une augmentation de la fréquence des sorties culturelles, en particulier dans le domaine des arts de la scène. L'un de ces rapports a été publié par l'Institut de la statistique du Québec, qui a indiqué que 8,8 millions de personnes avaient assisté à des programmes d'arts du spectacle dans la province en 2024, soit une augmentation de 15 % par rapport aux chiffres de 2022 (7,6 millions) et de 16 % par rapport à la moyenne antérieure à la pandémie (7,6 millions).^{lxiv} Malgré certains signes encourageants, de nombreux autres indicateurs sectoriels laissent présager que les tendances négatives observées, notamment un déficit à l'échelle du secteur, une baisse du

rendement par dollar investi et l'incapacité des organismes à absorber les coûts d'exploitation élevés et les effets de l'inflation, pourraient persister en 2025 et dans les années à venir.

Données récentes de l'Ontario Nonprofit Network et du Sondage éclair de la communauté artistique

L'analyse des données menée à partir de l'ensemble de données du CADAC n'a fourni des données financières fiables que jusqu'en 2022-2023. Afin de combler l'écart entre les données du CADAC et la situation réelle du secteur en 2024, le centre a collaboré avec l'Ontario Nonprofit Network (ONN), un réseau de 58 000 organismes sans but lucratif de l'Ontario qui mise sur les politiques, l'action militante et la prestation de services pour renforcer le secteur sans but lucratif. Soutenu par l'ONN, le centre a pu recueillir des données sur les organismes sans but lucratif œuvrant dans les domaines des arts, de la culture, du patrimoine et du tourisme en Ontario, dans le cadre des enquêtes sur l'état du secteur menées régulièrement par l'ONN. Ces données donnent un aperçu de la façon dont les dirigeants de ce sous-secteur perçoivent la viabilité et la résilience financières et opérationnelles de leur organisme et font ressortir leurs préoccupations les plus pressantes. Un résumé des principales conclusions des enquêtes sur l'état du secteur est présenté ci-dessous.

Entre 2022 et 2024, 46 % des organismes artistiques ont déclaré être en mesure de maintenir leurs activités pendant sept à douze mois, tout au plus. Les réponses à l'enquête de 2024 indiquaient que 68 % des organismes artistiques et culturels constataient une augmentation de la demande en services, mais seulement 28 % estimaient être en mesure de répondre à cette demande. De plus, alors que 39 % des organismes artistiques ont déclaré une augmentation de leurs revenus provenant de sources publiques, privées et gagnées en 2024, 79 % ont déclaré que leurs dépenses avaient augmenté.

Tableau 2 : Changements aux dépenses des organismes sans but lucratif des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du tourisme

Vos dépenses ont-elles changé dans la dernière année ?	2024	2023	2022	2021
Augmenté plus de 100 %	2 %	0 %	2 %	0 %
Augmenté entre 75 % et 100 %	2 %	1 %	2 %	1 %
Augmenté entre 50 % et 74 %	8 %	7 %	5 %	3 %
Augmenté entre 25 % et 49 %	27 %	30 %	21 %	7 %
Augmenté entre 1 % et 24 %	40 %	53 %	44 %	24 %
Diminué entre 1 % et 24 %	4 %	2 %	7 %	17 %
Diminué entre 25 % et 49 %	2 %	1 %	2 %	12 %
Diminué entre 50 % et 74 %	1 %	0 %	2 %	5 %
Diminué entre 75 % et 100 %	1 %	0 %	0 %	4 %
Total Augmentations (quel que soit le %)	79 %	91 %	74 %	35 %
Total Diminutions (quel que soit le %)	8 %	13 %	11 %	38 %
Aucun changement	13 %	7 %	15 %	27 %
Nombre de répondants /Total	168	121	s/o	s/o

En fait, la plupart des organismes sans but lucratif des domaines des arts, de la culture, du patrimoine et du tourisme en Ontario ont enregistré une augmentation de leurs dépenses chaque année entre 2021 et 2024, 40 % d'entre eux déclarant une hausse entre 1 % et 24 % et 27 % déclarant une hausse entre 25 % et 49 % en 2024 (voir le tableau 2 ci-dessus). Parallèlement, 28 % des organismes artistiques ont dû puiser dans leurs fonds de réserve.

Une autre source de données issues d'enquêtes sectorielles a récemment été publiée dans le rapport du Conseil des Arts du Canada sur les résultats de son Sondage éclair de la communauté artistique. Publié en décembre 2024, ce rapport comprend des résumés des réponses de 1 464 organismes, dont 600 recevaient un financement de base.

Dans la plupart des cas, les préoccupations soulevées faisaient écho à celles exprimées dans d'autres rapports et appels lancés par le secteur. Ainsi, 51 % des organismes estimaient que leur situation financière était instable (44 % des organismes bénéficiaires d'un financement de base contre 56 % des organismes qui n'en bénéficiaient pas). Plus de la moitié des organismes financés et non financés (54 %) ont déclaré que leurs revenus avaient diminué, tandis que seulement un tiers ont constaté une augmentation. Les organismes ont déclaré à 93 % que des fonds supplémentaires pour soutenir leur viabilité étaient « très importants ou extrêmement importants ». À la liste des principaux défis financiers auxquels ils s'attendent, on retrouve bon nombre des facteurs de stress déjà mentionnés dans le présent rapport :

- **Difficultés de financement (50 %)**
- **Instabilité financière (32 %)**
- **Augmentation des coûts (26 %)**
- **Manque de subventions pour les arts (20 %)**
- **Problèmes de dotation en personnel (20 %)**

Ces préoccupations financières ont sans doute été exacerbées par la forte augmentation des dépenses déclarées. En effet, 86 % des organismes ont signalé une hausse de leurs dépenses, dont 28 % la qualifiant « d'importante ». Cette situation a sans doute éclairé les personnes interrogées quant à la portée éventuelle et la viabilité à long terme de leurs programmes : neuf organismes sur dix s'attendent à avoir de la difficulté à maintenir la portée de leurs programmes à l'avenir. La ventilation des dépenses a révélé une augmentation des dépenses dans toutes les catégories observées précédemment dans l'analyse du centre :

- **Augmentation nette des dépenses d'administration : 79 %**
- **Augmentation nette des dépenses artistiques : 76 %**
- **Augmentation nette des dépenses de marketing et de communications : 72 %**
- **Augmentation nette des dépenses d'exploitation des lieux : 71 %**

En évaluant les défis auxquels ils sont confrontés pour continuer à travailler dans le domaine des arts, seulement 5 % des personnes interrogées n'envisagent aucun défi, tandis que 52 % jugent leur situation « très difficile » ou « extrêmement difficile ». De leur côté, les organismes ont mentionné les difficultés qu'ils ont à recruter et à retenir leur personnel : lors d'une présentation sur ces statistiques organisée par le Conseil et Mobilisation culturelle, le personnel du Conseil a souligné que 81 % des organismes prévoyaient des défis en matière de recrutement et de maintien en poste du personnel. Ces défis étaient plus fréquents chez les grands organismes (89 % des organismes ayant un budget supérieur à 1 M\$) que chez les petits organismes (72 % des organismes ayant un budget inférieur à 1 M\$).

Pression supplémentaire sur les bailleurs de fonds publics

L'optimisme quant à l'avenir des organismes artistiques au Canada semble s'estomper à mesure que la réalité postpandémique se dessine. Ce sentiment s'est manifesté tout d'abord chez le plus important bailleur de fonds des arts au pays, le Conseil des Arts du Canada. En janvier 2023, le Conseil a publié les résultats d'un sondage mené auprès de 3 095 organismes et groupes ayant reçu des subventions du Conseil des Arts du Canada en 2021-2022. Selon le rapport, ces organismes ont retrouvé leur niveau de revenus antérieur à la pandémie en 2022, en partie grâce au Fonds d'urgence du Conseil. Cependant, ces mêmes organismes ont également cité « les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, les niveaux d'inflation records, la pénurie de main-d'œuvre et l'inquiétude concernant les activités de grande envergure ou en personne » comme des facteurs susceptibles de compromettre les efforts de relance en cours.^{lxv}

En réponse à une lettre ouverte de la communauté artistique demandant, entre autres, plus de transparence sur les bénéficiaires et les projets financés par le Conseil, la PDG du Conseil des Arts du Canada, Michelle Chawla, s'est engagée à répondre aux préoccupations de la communauté en réalisant un sondage auprès des pairs évaluateurs et en améliorant l'accès aux données sur les décisions de financement du Conseil. Dans une lettre ouverte publiée en février 2024, M^{me} Chawla a souligné certains des défis que le Conseil, ainsi que le secteur, s'efforcent de relever, et la nécessité de renouveler les investissements et le soutien au secteur :

« Ce volume de demandes, combiné à la qualité des candidatures, démontre l'énorme besoin de soutien pour les arts, y compris des besoins de financement. En plus de mobiliser des publics partout au pays, les arts jouent un rôle économique et social crucial dans les communautés. Alors que la communauté artistique est confrontée à une augmentation des coûts et à une lente reprise après la pandémie, nous reconnaissons l'importance d'un financement public fiable, non seulement pour vous, mais aussi pour les diverses communautés que vous servez. »^{lxvi}

D'autres bailleurs de fonds ont également attiré l'attention sur les défis que doivent relever les organismes artistiques et culturels en matière de capacité, ainsi que sur les ressources dont disposent les bailleurs de fonds pour leur venir en aide. Dans un bulletin publié en 2024, Michael Choo, analyste

de recherche au Conseil des arts de l'Ontario (CAO), a indiqué que depuis 2020-2021, le nombre d'organismes financés par le CAO qui déclarent un déficit a augmenté de 19 %, soulignant ainsi la situation financière précaire dans laquelle se trouvent bon nombre d'entre eux pour maintenir leurs activités. Le CAO a également révélé, dans son sondage auprès des demandeurs de subventions de fonctionnement, que les bénéficiaires de subventions de fonctionnement estimaient avoir besoin « de 15,1 M\$ supplémentaires par an du CAO pour assurer la viabilité financière de [leur] programmation actuelle ».^{lxvii}

Au Québec, où le financement provincial des arts dépasse de loin celui des autres provinces canadiennes, les signes d'une crise imminente s'intensifient. Le Front commun pour les arts québécois a récemment publié un communiqué de presse soulignant la baisse du financement public des arts au Québec et la nécessité d'investir dans le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) dans le prochain budget.^{lxviii} Dans son communiqué, le Front souligne l'érosion du financement public des arts au Québec par l'intermédiaire du CALQ, comme suit :

- Au cours des trois dernières années, le budget du CALQ est passé de 185 M\$ (2022-2023) à 172 M\$ (2023-2024), puis à 160 M\$ (2024-2025), soit une baisse de 8 % en trois ans.
- Des coupes ont également été effectuées dans certains programmes, comme le programme opérationnel « Soutien à la mission », qui n'a connu qu'une augmentation de 4 % en six ans, alors que l'inflation a augmenté de 22 % au cours de la même période. Entre 2022 et 2024, le financement médian accordé aux organismes a diminué de 35 %.
- Enfin, en 2024, le CALQ a reçu 151 M\$ en demandes de financement de la part d'organismes, auxquelles il a accordé 94 M\$. Les demandes ont dépassé de 61 % la capacité de financement du CALQ, ce qui représente l'écart le plus important jamais enregistré.

En mars 2025, le gouvernement du Québec a répondu à ces préoccupations en déposant un budget qui prévoit une augmentation de 317,9 M\$ du budget du CALQ sur cinq ans (2025-2026 à 2029-2030), s'inscrivant dans un engagement de 544 M\$ visant à promouvoir la culture et le patrimoine de la province.

Dans l'Ouest, les investissements dans les arts et la culture pour les prochaines années varient d'une province à l'autre. En mars 2025, le ministère du tourisme, des arts, de la culture et du sport de la Colombie-Britannique a publié un plan de services qui prévoit, pour la période 2025-2026 à 2027-2028, une augmentation des dépenses pour les arts et la culture de moins de 1 %, passant de 41,4 M\$ à 41,7 M\$ au cours des trois prochaines années.^{lxix} Parallèlement, l'Alberta Foundation for the Arts a récemment annoncé une augmentation de 4,5 M\$ du budget 2025 de la province, la deuxième augmentation de ce type en deux ans, qui porte son budget total à 34,6 M\$.^{lxx}

Si l'augmentation du financement public peut sembler prometteuse, certains éléments semblent indiquer qu'elle entraîne une hausse de la demande de la part des praticiens et des organismes, ce qui peut avoir des conséquences négatives (par exemple, une baisse du revenu moyen des artistes).^{lxxi} Et

comme le montre l'analyse des données financières ci-dessus, combler les lacunes du financement public ne suffira pas à lui seul à contrer la hausse des coûts et à assurer la viabilité des organismes. Les décideurs politiques ont-ils d'autres moyens de soutenir le secteur? Ou est-ce au secteur lui-même de s'en sortir?

Nouveaux moyens pour contrer la précarité dans le secteur

Au printemps 2025, le Centre de politique culturelle a publié un rapport après avoir effectué une série d'entretiens avec 20 dirigeants, chercheurs et bailleurs de fonds du secteur des arts, de la culture et du patrimoine. Ce rapport porte sur les défis sectoriels et organisationnels qui contribuent à la précarité des organismes au Canada, ainsi que sur les possibilités d'y remédier. Au cours de ces conversations, les participants ont fait état d'un certain nombre de problèmes qui se recoupent et que le secteur tente de résoudre, notamment l'inégalité systémique, la sous-évaluation des arts par les secteurs public et privé, le désengagement de la communauté, la faiblesse de la gouvernance et le manque de financement. Les conversations avec les participants sont allées au-delà des appels à une augmentation du financement public pour trouver d'autres moyens pour le secteur de commencer à relever les défis auxquels il est confronté, notamment une collaboration plus approfondie, l'amélioration de l'accès aux données et de leur utilisation, l'adoption des nouvelles technologies et un changement de discours qui ne présente plus le secteur comme étant en crise.

Ce rapport sert de complément à la présente enquête sur le secteur et à l'analyse des données organisationnelles. Ensemble, ces rapports soulèvent des questions quant au poids que revêtent les histoires que nous racontons sur l'état du secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Canada, tant pour les bailleurs de fonds que pour les décideurs et le public. Ces histoires sont empreintes de contradictions et de divergences apparentes entre les données quantitatives et qualitatives : d'un côté, le secteur connaît une forte reprise économique depuis la pandémie, tandis que de l'autre, la hausse des coûts et la baisse du pouvoir d'achat mettent à rude épreuve les budgets des organismes et inquiètent de plus en plus les dirigeants quant à la viabilité du secteur.

Les limites en matière d'accès et d'analyse des données culturelles au Canada y sont abordées et permettront de clarifier la situation du secteur dans les années à venir. Toutefois, les perspectives acquises doivent servir à élaborer un discours plus cohérent et nuancé sur la manière de soutenir les arts, la culture et le patrimoine au Canada, en particulier dans un contexte où le secteur s'attend à une prolifération et à une transformation importantes dans les années à venir. Pour leur part, les décideurs politiques doivent soutenir l'accès aux données et leur interprétation en tant que principe essentiel au façonnement de l'avenir des arts au Canada : à mesure que la capacité du secteur à utiliser et à partager les données culturelles s'améliorera, les décideurs politiques seront mieux à même de prendre des décisions éclairées et d'élaborer des outils politiques qui répondent de manière significative aux besoins qui se recoupent dans le secteur.

Annexe A – postes du CADAC et étiquettes

Le tableau suivant présente les postes du CADAC qui ont été regroupés pour produire les graphiques de l'analyse financière. Les entrées de la colonne de gauche sont classées suivant l'ordre dans lequel elles apparaissent dans les graphiques.

Figure	Titre	Sous-titre	Poste du CADAC
1, 2	Total des revenus		4700 - Total des revenus (C)
		Total des revenus du secteur public	4550 - Total des revenus du secteur public
		Total des revenus du secteur privé	4345 - Total des revenus du secteur privé
		Total des revenus gagnés	4175 - Total des revenus gagnés
		Total des autres revenus	4210 - Total des revenus nets de placement 4615 - Total des autres revenus 4619 - Amortissement des apports reportés aux immobilisations 4620 - Autres revenus
3, 4	Total des revenus du secteur public		4550 - Total des revenus du secteur public
		Autres revenus public	4540 - Autres revenus du secteur public 4545 - Revenus en biens et services (si présenté dans les É/F)
		Revenus du secteur public municipal et régional	4535 - Total des revenus du secteur municipal ou régional
		Revenus du secteur public provincial ou territorial	4500 - Total des revenus du secteur public provincial ou territorial
		Revenus du secteur public fédéral	4440 - Total des revenus du secteur public fédéral
5, 6			4345 - Total des revenus du secteur privé

Figure	Titre	Sous-titre	Poste du CADAC
	Total des revenus du secteur privé	Autres revenus du secteur privé	4335 - Revenus en biens et services du secteur privé (si présenté dans les É/F) 4340 - Autres revenus du secteur privé incluant les fonds partagés privés / publics
		Dons de particuliers	4305 - Dons de particuliers
		Fondations : subventions et dons	4325 - Fondations : subventions et dons
		Dons et commandites d'entreprises	4310 - Dons d'entreprises 4315 - Commandites générales d'entreprises (en argent) 4320 - Commandites spécifiques d'entreprises (en argent)
		Revenus de collecte de fonds	4330 - Revenus de collecte de fonds
7, 8	Total des revenus gagnés		4175 - Total des revenus gagnés
		Autres revenus gagnés	4115 - Coproductions 4120 - Tournées et location d'expositions 4130 - Distribution (arts médiatiques) 4135 - Cachets garantis (marché local) 4140 - Autres cachets et services rendus 4145 - Ateliers, cours, conférences, assemblées annuelles, séminaires, colloques 4150 - Revenus d'écoles associées à l'organisme (brut) 4160 - Ventes, commissions et diffusion (brut) 4162 - Revenus nets reçus pour services ou gestion 4165 - Location de lieux et d'équipements, ventes d'œuvres d'art 4170 - Autres revenus gagnés
		Cotisations des membres	4105 - Production - Droits d'entrée liés aux ventes d'abonnements, de groupes, et de billets de membres 4155 - Cotisations des membres (sans reçu aux fins d'impôt)
		Droits d'entrée	4110 - Production - Droits d'entrée liés à la vente de billets à l'unité

Figure	Titre	Sous-titre	Poste du CADAC
			4125 - Présentation / diffusion - Droits d'entrée (abonnements, billets individuels, groupes, membres)
9, 10	Total des dépenses		5600 - Total des dépenses (D)
		Dépréciation, gain/perte en capital, & autres dépenses	5532 - Amortissement des immobilisations (dépréciation) 5533 - Autres dépenses
		Dépenses d'exploitation des lieux	5235 - Total des dépenses d'exploitation des lieux
		Dépenses d'administration, de collecte de fonds, de marketing et de communications	5330 - Total des dépenses de marketing et de communications 5425 - Total des dépenses de collecte de fonds 5525 - Total des dépenses d'administration
		Dépenses artistiques	5195 - Total des dépenses artistiques
11, 12	Total des dépenses artistiques		5195 - Total des dépenses artistiques
		Dépenses de programmation	5140 - Dépenses d'exposition, de programmation, de production, de distribution (arts médiatiques) et de projets spéciaux 5145 - Frais d'achat et de location des œuvres, cachets des spectacles et, s'il y a lieu, frais de location d'espace à titre de diffuseur. 5150 - Frais de tournée 5155 - Programmes de perfectionnement professionnel offerts aux artistes 5160 - Dépenses liées aux écoles associées à l'organisme (brut) 5165 - Catalogues, documentation, publications 5170 - Gestion des collections 5175 - Éducation, développement de public et sensibilisation 5180 - Promotion des arts (organismes de service seulement) 5185 - Communication avec les membres (organismes de services uniquement) 5187 - Droits d'inscription et d'adhésion

Figure	Titre	Sous-titre	Poste du CADAC
			5190 - Autres dépenses artistiques, de programmation, et de services
		Salaires et honoraires professionnels du personnel artistique et de production	5110 - Salaires du personnel artistique permanent et temporaire 5125 - Salaires du personnel de production et technique permanent et temporaire 5130 - Honoraires professionnels de production et technique
		Cachets des artistes et droits d'auteur	5105 - Cachets des artistes et honoraires professionnels 5115 - Droits d'auteur, de reproduction et des redevances
13, 14	Total des dépenses d'administration, de collecte de fonds, de marketing et de communications		5330 - Total des dépenses de marketing et de communications 5425 - Total des dépenses de collecte de fonds 5525 - Total des dépenses d'administration
		Salaires et honoraires professionnels du personnel d'administration, de collecte de fonds, de marketing et de communications	5305 - Salaires du personnel de marketing et de communications, permanent et temporaire 5310 - Honoraires professionnels pour le marketing et de communications 5405 - Salaires du personnel pour la collecte de fonds, permanent et temporaire 5410 - Honoraires professionnels pour la collecte de fonds 5505 - Salaires du personnel administratif permanent et temporaire 5510 - Honoraires professionnels pour l'administration
		Dépenses d'administration	5515 - Loyer et hypothèque pour les locaux administratifs 5520 - Autres dépenses d'administration
		Dépenses de collecte de fonds	5415 - Activités de collecte de fonds (dépenses brutes) 5420 - Autres dépenses de collecte de fonds

Figure	Titre	Sous-titre	Poste du CADAC
		Dépenses de marketing et de communications	5315 - Frais de marketing et de communications 5320 - Frais d'achat de publicité 5325 - Autres dépenses de marketing et de communications
15, 16	Total des dépenses d'exploitation des lieux		5235 - Total des dépenses d'exploitation des lieux
		Loyer et intérêts hypothécaires	5225 - Loyer et intérêts hypothécaires
		Frais d'exploitation	5215 - Frais d'exploitation 5220 - Installations fixes/entreposage de la collection permanente 5230 - Autres frais d'exploitation de lieux
		Salaires et honoraires professionnels du personnel d'exploitation des lieux	5205 - Salaires du personnel d'exploitation des lieux, permanent et temporaire 5210 - Honoraires professionnels du personnel d'exploitation des lieux
17, 18	Programmation (y compris honoraires professionnels)		5105 - Cachets des artistes et honoraires professionnels 5115 - Droits d'auteur, de reproduction et des redevances 5130 - Honoraires professionnels de production et technique 5140 - Dépenses d'exposition, de programmation, de production, de distribution (arts médiatiques) et de projets spéciaux 5145 - Frais d'achat et de location des œuvres, cachets des spectacles et, s'il y a lieu, frais de location d'espace à titre de diffuseur. 5150 - Frais de tournée 5155 - Programmes de perfectionnement professionnel offerts aux artistes 5160 - Dépenses liées aux écoles associées à l'organisme (brut) 5165 - Catalogues, documentation, publications 5170 - Gestion des collections 5175 - Éducation, développement de public et sensibilisation 5180 - Promotion des arts (organismes de service seulement)

Figure	Titre	Sous-titre	Poste du CADAC
			5185 - Communication avec les membres (organismes de services uniquement) 5187 - Droits d'inscription et d'adhésion 5190 - Autres dépenses artistiques, de programmation, et de services 5310 - Honoraires professionnels de marketing et de communications 5315 - Frais de marketing et de communications 5320 - Frais d'achat de publicité 5325 - Autres dépenses de marketing et de communications
17, 18	Salaires (moins les honoraires professionnels)		5110 - Salaires du personnel artistique permanent et temporaire 5125 - Salaires du personnel de production et technique permanent et temporaire 5205 - Salaires du personnel d'exploitation des lieux, permanent et temporaire 5305 - Salaires du personnel de marketing et de communications, permanent et temporaire 5405 - Salaires du personnel pour la collecte de fonds, permanent et temporaire 5505 - Salaires du personnel administratif permanent et temporaire
17, 18	Opérations		5210 - Honoraires professionnels du personnel d'exploitation des lieux 5215 - Frais d'exploitation 5220 - Installations fixes / entreposage de la collection permanente 5225 - Loyer et intérêts hypothécaires 5230 - Autres frais d'exploitation de lieux 5410 - Honoraires professionnels pour la collecte de fonds 5415 - Activités de collecte de fonds (dépenses brutes) 5420 - Autres dépenses de collecte de fonds 5510 - Honoraires professionnels pour l'administration 5515 - Loyer et hypothèque pour les locaux administratifs 5520 - Autres dépenses d'administration 5532 - Amortissement des immobilisations (dépréciation) 5533 - Autres dépenses

Figure	Titre	Sous-titre	Poste du CADAC
26, 27, 28	Actifs nets non affectés et réserves liquides		6310 - Actifs nets non affectés 6325 - Réserves liquides (pour les organismes de l'Alberta seulement)
26, 27, 28	Actifs nets affectés		6320 - Actifs nets affectés à des fins internes particulières 6330 - Actifs nets affectés à des fins externes particulières 6335 - Autres actifs nets
26, 27, 28	Actifs nets investis en immobilisations		6315 - Actifs nets investis en immobilisations

Citations

ⁱ Nanos Research. « Enquête nationale | Résumé 2024-2588 », *Affaires / Arts*. Mai 2024. *Affaires / Arts et le Centre national des arts*. <https://www.businessandarts.org/wp-content/uploads/2024/05/2024-ARTS-May-FR.pdf>

ⁱⁱ Nanos Research. « Enquête nationale | Résumé 2024-2647 », *Affaires / Arts*. Septembre 2024. *Affaires / Arts et le Centre national des arts*. <https://nanos.co/wp-content/uploads/2024/09/2024-2647-BAA-July-Populated-report-FR.pdf>

ⁱⁱⁱ Conseil des arts du Canada. *L'art au cœur de nos vies*. <https://conseildesarts.ca/>

^{iv} Vanda Vitali. *Impact de la pandémie. Perspective de l'Association des musées canadiens*. Association des musées canadiens. https://museums.ca/uploaded/web/New_Website_docs/UQAM_paper_Vanda_Vitali_January_2021_FR.pdf

^v Kelly Hill. « Trends in government spending on culture between 2008-09 and 2023-24: National and provincial analysis ». Hill Strategies Research Inc. (25 mars 2025)

^{vi} Dans une lettre adressée à la communauté en février 2024, Michelle Chawla, directrice et chef de la direction du Conseil des arts du Canada, a souligné que le programme *Explorer et créer* avait enregistré en 2023 un nombre record de demandes et un taux de succès inférieur à celui des années précédentes. L'équipe de recherche n'a pas pu accéder aux données relatives aux taux de succès du programme des années précédentes afin de les comparer à ceux publiés dans l'annonce des résultats en 2024. Voir aussi: Michelle Chawla. « Soutenir la communauté artistique: Lettre de la directrice et chef de la direction à la communauté », *Conseil des arts du Canada*. 29 février 2024. <https://conseildesarts.ca/pleins-feux/2024/02/soutenir-la-communaute-artistique> Conseil des arts du Canada. *Aperçu des résultats du concours Explorer et créer 2023-2024 : Composantes Recherche et création et Du concept à la réalisation*. (12 juin 2024)

<https://conseildesarts.ca/recherche/repertoire-des-recherches/2024/06/explorer-et-creer-2023-2024-resultats-du-financement>

^{vii} « Lettre ouverte au Conseil des arts du Canada », *1 076 artistes, travailleurs culturels, et organismes de toutes disciplines*. 27 novembre 2023. https://docs.google.com/document/d/1J8RLnHeDQZRY2QjLsgOdbjZA4ghSJNsfMhVnmaP_Ic/edit#heading=h.x93ojdfo5pvy

^{viii} Kelly Hill. « Dans les 10 provinces, le salaire médian des professionnels des arts est bien inférieur à celui des autres professions libérales ». Hill Strategies Research Inc. (25 avril 2023) <https://statsinsights.hillstrategies.com/p/wages-culture-provinces-professional-2022>

^{ix} Pour des exemples, voir Visual Arts Nova Scotia. *Artists in Mind: A report on artists' mental health & wellbeing in Nova Scotia*. <https://visualarts.ns.ca/wp-content/uploads/2022/05/Artists-in-Mind-Survey-Findings.pdf> et Kelly Hill. « La précarité dans le secteur des arts ». Hill Strategies Research Inc. (13 octobre 2021) <https://hillstrategies.com/2021/10/13/la-precarite-dans-le-secteur-des-arts/?lang=fr>

^x Patrimoine canadien. « Sommet national sur la culture : l'avenir des arts, de la culture et du patrimoine - Les 2, 3 et 4 mai 2022 - Rapport final », *Sa Majesté le Roi du chef du Canada*. 2022. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/sommet-national-culture/rapport-final.html>

^{xi} Association canadienne des organismes artistiques. « Données statistiques sur les arts de la scène », Canadian Association for the Performing Arts/Association canadienne des organismes artistiques (CAPACOA). <https://capacoa.ca/fr/recherche/donnees-statistiques/>

^{xii} CADAC. *Rapports*. (2025) <https://account-compte.cadac.ca/fr-CA/explore-our-data/>

- ^{xiii} Un certain nombre d'organismes artistiques, culturels et d'information s'efforcent de combler les lacunes en matière d'accès aux données dans ce secteur. Voir, par exemple, la plateforme Données et narration pour les arts récemment mise à jour par Mobilisation culturelle.
- ^{xiv} Jasbir Puar (ed). « Precarity Talk: A Virtual Roundtable with Lauren Berlant, Judith Butler, Bojana Cvejić, Isabell Lorey, Jasbir Puar, and Ana Vujanović » *TDR*, 56(4). 2012. <https://www.jstor.org/stable/23362779>
- ^{xv} Statistique Canada. « Tableau 36-10-0452-01 Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective du produit », *Gouvernement du Canada*. 3 juin 2024. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610045201>
- ^{xvi} Christine Blais. « Revue de littérature à propos du marché de l'art au Canada et les conditions socio-économiques du marché des arts visuels », *Gouvernement du Canada, ministère du Patrimoine canadien*. Avril 2018. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/publications-politique-droit-auteur/revue-litterature-marche-arts-visuels.html>
- ^{xvii} Statistique Canada. « Tableau 36-10-0452-01 Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective du produit (x 1 000) », *Gouvernement du Canada*. 3 juin 2024. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610045201>
- ^{xviii} CAPACOA, « Données statistiques sur les arts de la scène ».
- ^{xix} Patrimoine canadien. « Enquête du Gouvernement du Canada sur les établissements du patrimoine : 2019 », *Sa Majesté le Roi du chef du Canada*. 2020. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/publications-generales/enquete-etablissements-patrimoine/rapport-2019.html>
- ^{xx} CAPACOA. « Envergure et retombées de la diffusion de spectacles », *Association canadienne des organismes artistiques (CAPACOA) et Hills Strategies Research Inc.* 2019. <http://bit.ly/envergure>
- ^{xxi} Affaires / Arts, LaPlaca Cohen, et Nanos Research. « Rapport du Canada, Culture Track », *LaPlaca Cohen Advertising Inc.*, 2018. http://www.businessandarts.org/wp-content/uploads/2019/01/CT-Canada-report_072318-FRENCH.pdf
- ^{xxii} D'autres études, enquêtes et rapports documentant les liens entre la participation aux activités artistiques et culturelles et le bien-être ont été réalisés par : *Hills Strategies Research Inc.*, *Visual Arts Nova Scotia*, *Centre de politique culturelle*, et l'*Organisation mondiale de la santé*. Les rapports sont disponibles sur les sites Web des organisations.
- ^{xxiii} Christine Blais, « Revue de littérature à propos du marché de l'art au Canada et les conditions socio-économiques du marché des arts visuels », 2018.
- ^{xxiv} David Lasby. « L'Évaluation : état des lieux au Canada : organismes d'art, de culture et de loisirs », *Imagine Canada*. 2019, p. 6. https://imaginecanada.ca/sites/default/files/2019-07/Arts%20_%20Culture%20Report%20FR.pdf
- ^{xxv} 1 087 artistes, travailleurs culturels et organismes artistiques ont répondu à l'enquête. En outre, 127 personnes ont participé à des tables rondes.
- ^{xxvi} « MakingItWork: Pathways Toward Sustainable Cultural Careers », *Cultural Careers Council Ontario*. Mai 2019, p. 54. <https://workinculture.ca/resource/makingitwork-pathways-toward-sustainable-cultural-careers/>
- ^{xxvii} Ibid.
- ^{xxviii} Ibid, p. 56.

^{xxix} Ville de Vancouver. « Making Space for Arts and Culture: Vancouver Cultural Infrastructure Plan », 11 septembre 2019, p. 7. Ville de Vancouver. <https://vancouver.ca/files/cov/making-space-for-arts-and-culture.pdf>

^{xxx} Les salaires et revenus inférieurs à la moyenne des artistes et des travailleurs culturels sont en partie le résultat d'obstacles opérationnels qui perpétuent la précarité au sein des organismes artistiques et culturelles. Mais des problèmes systémiques plus larges, notamment la fiscalité, la classification des artistes et des travailleurs culturels et l'accès limité à des programmes tels que l'assurance-emploi, contribuent également de manière importante à la précarité des professionnels des arts et de la culture. Ces répercussions seront examinées plus en détail dans un prochain rapport dans le cadre de ce projet d'analyse (Patrimoine canadien. « Enquête du gouvernement du Canada sur les établissements du patrimoine », 2019).

^{xxxi} Kelly Hill. « Profil statistique des artistes au Canada en 2016 (avec des données sommaires sur les travailleurs culturels) », *Hills Strategies Research Inc.* 27 novembre 2019. <https://hillstrategies.com/2019/07/31/profil-statistique-des-artistes-au-canada-en-2016-avec-des-donnees-sommaires-sur-les-travailleurs-culturels/?lang=fr>

^{xxxii} Ibid.

^{xxxiii} Coalition La culture. « Pour la culture : Cinq propositions pour une Politique économique adaptée aux arts et à la culture », *Coalition La culture, le cœur de Québec (CCCQ)*. 2018. <https://culturegaspesie.org/wp-content/uploads/2022/05/coalition-culture-coeur-du-quebec-memoire-consultation-prebudgetaire-2018.pdf>

^{xxxiv} Toronto Arts Foundation. « Art Stats 2019 – Going Without: Artists and Arts Workers in Our Creative City », p. 10–12. <https://torontoartsfoundation.org/tac/media/taf/Research/2019-TAF-Arts-Stats-booklet-FINAL-web.pdf>.

^{xxxv} Christine Blais, « Revue de littérature », 2018.

^{xxxvi} Kelly Hill. « Diversité démographique des artistes au Canada en 2016 », *Hill Strategies Research Inc.* Janvier 2020. https://hillstrategies.com/wp-content/uploads/2020/01/rsa51_artistes_diversite2016.pdf

^{xxxvii} Marie-Christine Bernard et Megan McMaster. « Répercussions financières de la pandémie sur les industries de la culture, des arts, des spectacles et des loisirs en 2020 », ministre responsable de Statistique Canada. 17 août 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00033-fra.htm>

^{xxxviii} David Lasby et Cathy Barr. « Enquête sectorielle : Les répercussions inégales de la pandémie sur les organismes caritatifs canadiens », *Imagine Canada*. Août 2021. <https://imaginecanada.ca/sites/default/files/Enquete-sectorielle-Les-repercussions-inegales-de-la-pandemie-sur-les-organismes-caritatifs-canadiens.pdf>

^{xxxix} René Morissette, Martin Turcotte, André Bernard, et Eric Olson. « Travailleurs recevant des paiements du programme de la Prestation canadienne d'urgence en 2020 », *ministre responsable de Statistique Canada*. 2 juin 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2021083-fra.htm>

^{xl} Kelly Hill. « Les artistes durant la pandémie : tendances récentes et à long terme », *Statistiques sur les arts, Hills Strategies Research Inc.* 27 mai 2022. <https://hillstrategies.com/resource/les-artistes-durant-la-pandemie-tendances-recentes-et-a-long-terme/?lang=fr>

^{xli} René Morissette, et al., « Travailleurs recevant des paiements du programme de la Prestation canadienne d'urgence en 2020 », 2021.

^{xlii} L'honorable Pablo Rodriguez. « Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent sur la Relance des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport à la suite de la COVID-19 », Gouvernement du Canada. 20 octobre 2022. https://www.ourcommons.ca/content/Committee/441/CHPC/GovResponse/RP11992989/441_CHPC_Rpt03_GR/DepartmentOfCanadianHeritage-f.pdf

- ^{xliii} Brian Loevner et Jane Marsland. *The Future Focus Granting Program: Grantee assessment – phase 1*. Calgary Arts Development. (2023) https://drive.google.com/file/d/1elrpJp1H1qcVCHBhk_N3wwb4hV84RHs2/view
- ^{xliv} Nicholas Borodenko. *Enquête nationale sur les répercussions dans le secteur culturel : rapport des organismes*. PRA Inc. (2021). https://oc.ca/wp-content/uploads/2021/02/NACIS-Individual-Survey-Report_OC-Affiliated_French_V.1.pdf
- ^{xlv} Ibid.
- ^{xlvi} Saskatchewan Arts Alliance. « COVID-19 Impact Survey: Cultural Organizations », Saskatchewan Arts Alliance. Juin 2020, p. 16. <https://www.saskartsalliance.ca/wp-content/uploads/2020/09/saacovid19-organizationalsurveyreport300.pdf>
- ^{xlvii} Mariane Bourcheix-Laporte. « COVID-19 : Sondage d'incidence. Analyse des données du sondage », *Conférence des collectifs et des centres d'artistes autogérés (ARCA)*. 13 mai 2020. http://www.arca.art/fr/files/COVID-19_Analysegraphiq_f.pdf
- ^{xlviii} Ibid.
- ^{xlix} Environics Research. « Patrimoine canadien – Sondage 2021 sur l'accès aux arts et au patrimoine et leur disponibilité », *ministère du Patrimoine canadien du gouvernement du Canada*. 9 novembre 2022. <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/d9f0cc12-8f12-4355-91d4-6ba7fcd8c6ec>
- ^l Patrimoine canadien. « Enquête du gouvernement du Canada sur les établissements du patrimoine », 2019.
- ^{li} Conseil des arts de l'Ontario. « Répercussions initiales de la COVID-19 sur les organismes artistiques subventionnés par la CAO : résultats d'une enquête », *Conseil des arts de l'Ontario*. Avril 2020. <https://www.arts.on.ca/recherche-et-impact/publications-de-recherche/repercussions-initiales-de-la-covid-19-sur-les-organismes-artistiques-subventionnes-par-le-cao-res?lang=fr-ca>
- ^{lii} PRA Inc. « Enquête nationale sur les répercussions dans le secteur culturel », *Orchestres Canada*. 2021, p. 4. <https://oc.ca/fr/enquete-nationale-repercussions-secteur-culturel/>
- ^{liii} Amelia Eqbal. « Can Canada's cultural festivals survive without corporate title sponsors? », *CBC Arts*. (27 mars 2024). <https://www.cbc.ca/arts/commotion/can-canada-s-cultural-festivals-survive-without-corporate-title-sponsors-1.7156865>
- ^{liv} Affaires / Arts, LaPlaca Cohen, et Nanos Research. *Culture Track: Canada*. LaPlaca Cohen Advertising Inc. (2018) <http://www.businessandarts.org/wp-content/uploads/2018/07/CT-Canada-Report.pdf>
- ^{lv} Voir, par exemple, la décision de la Banque Scotia de retirer son soutien au CONTACT Photography Festival ou celle de Bell de ne pas renouveler sa commandite de plusieurs millions de dollars au Toronto International Film Festival.
- ^{lvi} « Salaires des employés par industrie, données annuelles », Statistique Canada. 24 janvier 2025. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410006401&request_locale=fr
- ^{lvii} Daniel Silver et Jonathan Bunce. « Reimaging Music Venues: Toward new models of conservation and innovation for Ontario's live music spaces », *School of Cities and Wavelength Music*. 2023, p. 5. https://hive.utoronto.ca/public/sociology/Reimagining%20Music%20Venues_Final%20Report.pdf
- ^{lviii} Ibid, p. 19.
- ^{lix} ⁹ Kelly Hill. « Inflation is the top obstacle for organizations and businesses in the arts, heritage, and entertainment in Canada », *Statistical Insights on the Arts, Hills Strategies Research Inc*. March 28, 2023. <https://statsinsights.hillstrategies.com/p/inflation-obstacles-2023>

^{lx} Megan McMaster. « Retour à la normale après deux ans marquées par la pandémie de la COVID-19 : aperçu des industries offrant des services dans les secteurs de la culture, des arts, des spectacles et des loisirs en 2022 », *Ministre responsable de Statistique Canada*. 22 août 2023. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-621-m/11-621-m2023013-eng.htm>

^{lxi} Ibid.

^{lxii} Statistique Canada. « Indicateurs nationaux de la culture, deuxième trimestre », *Le Quotidien* (27 septembre 2024). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240927/dq240927c-fra.htm>

^{lxiii} Nanos Research. « National Survey | Summary Submission 2024-2721 », *Affaires / Arts*. Novembre 2024. Affaires / Arts et le Centre national des arts. <https://www.businessandarts.org/wp-content/uploads/2024/11/2024-2721-BAA-NAC-Oct-Populated-report-FINAL.pdf>

^{lxiv} Institut de la statistique du Québec. « Faits saillants sur la fréquentation des arts de la scène au Québec en 2023 ». Gouvernement du Québec (18 février 2025) <https://statistique.quebec.ca/en/document/frequentation-des-arts-de-la-scene-au-quebec/publication/faits-saillants-frequentation-arts-scene-quebec-donnees-annuelles-2023>

^{lxv} Ministère du Patrimoine canadien. « Sondage des bénéficiaires du Fonds de relance et du Fonds de réouverture », *Canada Council for the Arts*. 19 janvier 2023. <https://canadacouncil.ca/research/research-library/2023/01/recovery-and-reopening-funds-recipient-survey>

^{lxvi} Ibid.

^{lxvii} Michael Choo. *Nouvelles du Conseil des arts de l'Ontario. Bulletin du Conseil des arts de l'Ontario*. (Octobre 2024) <https://communications.arts.on.ca/T/OFSYS/WA/262/2/Full/728672/BINIHZ/743187.html>

^{lxviii} Union des écrivaines et des écrivains québécois. [https://www.uneq.qc.ca/2024/10/02/communiquede-presse-un-front-commun-pour-les-arts-quebecois/#:~:text=Le%20Front%20commun%20pour%20les%20arts%20regroupe%2017%20organisations%20\(voir,de%20la%20culture%20au%20Québec.](https://www.uneq.qc.ca/2024/10/02/communiquede-presse-un-front-commun-pour-les-arts-quebecois/#:~:text=Le%20Front%20commun%20pour%20les%20arts%20regroupe%2017%20organisations%20(voir,de%20la%20culture%20au%20Québec.)

^{lxix} <https://www.bcbudget.gov.bc.ca/2025/sp/pdf/ministry/tacs.pdf>

^{lxx} Alberta Foundation for the Arts. « Budget 2025 », 27 février 2025. <https://www.affta.ab.ca/news/budget-2025>

^{lxxi} Abbing, H., 2002. *Why are artists poor? The exceptional economy of the arts*. Amsterdam: Amsterdam University Press, pp.131-135.